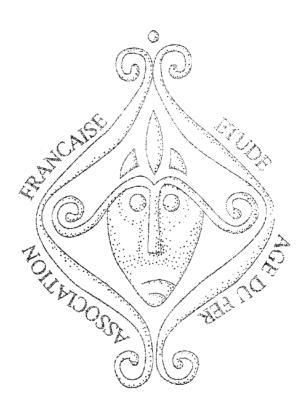
ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER



Bulletin n°15 1997

LE MOT DU PRESIDENT...

Chers amis,

C'est dans notre colloque de Colmar, le 18 mai 1996, que le Conseil d'Administration de notre Association m'a porté à la tête de l'AFEAF. C'est une lourde responsabilité que de succéder ainsi à Jacques-Pierre Millotte et à Alain Duval dont le dynamisme et la clairvoyance nous ont fait honneur. A leur suite, avec le CA et notre Bureau, nous entendons maintenir, et si possible développer, tout ce qui fait la richesse de l'AFEAF.

L'AFEAF est d'abord riche de ses quelque 120 membres, issus des diverses composantes de l'Archéologie et qui forment tous ensemble une réunion de compétences exceptionnelle. Aussi, Alain Duval avait bien raison d'écrire dans un précédent Bulletin que l'AFEAF représentait une tribune de libre expression scientifique, compte tenu précisément tout à la fois de la diversité de ses membres et de l'unité de l'Association.

J'observe à cet égard que le CA est bien représentatif de nos différents milieux puisqu'il réunit 1 "bénévole", 1 personnel de l'AFAN, 2 chercheurs du CNRS, 2 "territoriaux", 4 membres des Musées, 4 membres de la SDA et 4 universitaires. Et, pour faire suite aux discussions de Colmar, il sera souhaitable, dans l'esprit de nos statuts et sans établir d'impossibles quota, de conserver cette représentation multiple et cette pluralité de regards qui est gage d'efficacité. Dans le même sens, on se souviendra de mon premier mot de Président, au matin du 19 mai dernier, qui soulignait que l'AFEAF, ni même l'ensemble de la Protohistoire, n'étaient assez fortes, dans un contexte général où leur place est petite, pour se perdre en querelles dépassées.

À côté du Bureau qui a charge de régler les affaires ordinaires, notre CA a été réuni deux fois, le 1er juillet 1996 et le 8 février 1997. Le plus décisif des discussions a porté sur nos colloques qui, assurément, constituent notre deuxième grande richesse, à la fois parce qu'ils dynamisent la recherche sur l'Age du Fer et parce qu'ils représentent notre vitrine scientifique (sans oublier non plus leur dimension festive, inégalable bien

sûr).

Je ne reviendrai pas sur les raisons du déplacement du colloque 1997, de Rodez à Conques (exposées dans ma lettre du 23 février dernier) sinon pour dire que réponse fut donnée à ma lettre du 26 janvier à M. le Premier Ministre à propos de l'"affaire de Rodez". J'ajoute, qu'en tant que telle, l'AFEAF a été invitée officiellement à la table ronde nationale sur l'archéologie prévue le 25 avril. On souhaite que cette dernière règle au mieux la question du financement de l'archéologie préventive et de ses acteurs.

On souhaitera pour nous que le prochain colloque de Conques, que l'on pourra dédier à Richard Boudet, connaisse la réussite des précédents et débouche sur une publication rapide. C'est en effet un enjeu très important, pour toute la vie de l'Association, que la publication des Actes de nos colloques et l'on ne peut que déplorer des retards toujours difficiles à résorber (Nevers). C'est pour cette raison que le CA a décidé la mise en place de comités de lecture pilotés par l'un d'entre nous. La publication des colloques de Winchester et de Troyes (1995) s'annonce. Celui de Colmar est programmé dans les Cahiers Alsaciens. Suivront les colloques de Gérone (1998) et d'Angers, si vous le voulez bien (1999).

Pour revenir à ce quinzième Bulletin, en proposant de supprimer le qualificatif d'"intérieur", beaucoup trop réducteur à mon sens, il résume notre Journée d'Information du 8 février dernier, riche de dix-huit communications. Signe des temps actuels, treize ont porté sur la question de l'habitat et du territoire alors que cinq ont traité des structures funéraires. Mais, sur ce dernier point, le colloque de Conques nous en dira beaucoup

plus.

Besançon, le 21 avril 1997 Alain Daubigney

JOURNEE D'INFORMATIONS DE L'AFEAF - 8/2/1997

9h30 Ouverture de la journée

- 9h45 L. Olivier Découvertes récentes à Diarville (Meurthe-et-Moselle)
- 10h00 I. Le Goff, H. Guillot Approche de la pratique de l'incinération à la fin de l'Age du Fer
- 10h15 F. Malrain, D. Maréchal, E. Pinard Le site La Tène II de Longueil-Sainte-Marie "Le Vivier des Grès" (Oise)
- 10h30 R. Adam L'oppidum de Sembret-le-Haut à Clamecy (Nièvre)
- 10h45 J.-P. Le Bihan Les vestiges du premier Age du Fer sur le site d'Ouessant
- 11h00 J.-P. Le Bihan La ferme du 2e Age du Fer de Penvillers à Quimper
- 11h15 J. Gomez de Soto Nécropole et sanctuaire de Ribérolles à Rivières (Charente)
- 11h30 Ph. Gruat L'enceinte protohistorique de rebord de plateau du Puech de Mus à Ste-Eulalie-sur-Cernon (Aveyron) : premiers résultats
- 11h45 Y. Ménez Le Camp de Saint-Symphorien à Paule : découvertes récentes

12h00 - Informations sur les prochains colloques :

- P. Gruat colloque 1997 en Aveyron: thème régional, thème spécialisé, organisation
- A. Daubigney Projet de colloque 1998 en Espagne : thème régional, thème spécialisé, organisation
- M. Vaginay Projet de colloque 1999 dans l'Ouest : thème régional, thème spécialisé, organisation

12h30 à 14h30 - PAUSE DEJEUNER - LIBRE

- 14h30 C. Mordant Le tumulus du Grand Vauchorme à Noyers-sur-Serein (Yonne)
- 14h45 T. Dechezleprêtre La porte Nord de l'Oppidum de Vernon (Eure) : premier bilan
- 15h00 B. Lambot Acy-Romance et Nanteuil-sur-Aisne : découvertes récentes de La Tène finale
- 15h15 P. Barral L'habitat gaulois du "Petit Chauvort" à Verduns-sur-le-Doubs : résultats de la campagne 1996
- 15h30 V. Guichard Nouvelles recherches sur le site de la bataille de Gergovie
- 15h45 V. Guichard Opération de sauvetage sur l'autoroute A710 Archéologie du Pays de la Grande Limagne
- 16h00 C. Buchiler Deux tumuli en cours de fouille dans le Canton de Fribourg
- **16h15** C. Courbot Evolution des établissements ruraux entre la fin de La Tène Finale et la mise en place du système des villae dans le quart Nord-Ouest de la France, mémoire de DEA, Paris I, 1996
- 16h30 G. Auxiette, S. Desenne, C. Pommepuy L'établissement de La Tène D1 de Braine "La Grange des Moines" (Aisne)
- 16h45 A. Villes, D. Copret Habitat hallstattien de Rosnay-l'Hôpital (Aube)
- 17h00 O. Buchsenschutz Les fouilles de 1996 à la Porte du Rebout sur le Mont Beuvray

17h15 - FIN DE LA JOURNEE

La nécropole de tumulus à tombes à char de Diarville « *Devant Giblot* » (Meurthe-et-Moselle) : résultats de la campagne de fouille programmée 1996

Laurent Olivier Musée des Antiquités Nationales Château BP3030 78103 Saint-Germain-en-Laye

Depuis 1990, la nécropole de tumulus à tombes à char de Diarville « Devant Giblot » fait l'objet d'une fouille programmée, qui vise à la reconnaissance extensive du groupe funéraire. La campagne 1996 avait pour objectif d'achever la reconnaissance de la partie orientale du site : ces opérations prévoyaient la fouille intégrale du Tumulus 04, immédiatement voisin du Tumulus 03 reconnu en 1995, ainsi que la réalisation d'une série de bandes-sondages dans la zone située hors de l'emprise du tertre, vers l'extrémité nord-est de la parcelle. En cours de fouille, l'état d'extrême érosion de cette partie du site nous a conduit à solliciter l'extension des travaux prévus pour 1996 à la fouille extensive du Tumulus 06, situé à la périphérie nord de la nécropole.

La fouille du *Tumulus 04* a permis d'établir que ce tertre très arasé d'une vingtaine de mètres de diamètre initial avait été érigé pour une sépulture centrale à inhumation, attribuable à la phase ancienne du premier âge du Fer. La tombe avait été malheureusement bouleversée anciennement, et l'assemblage de mobilier funéraire qui lui était probablement associé n'a pu être observé. A noter la découverte, à la périphérie est du tertre, d'un niveau érodé de fragments céramiques appartenant à une période indéterminée de l'âge du Bronze.

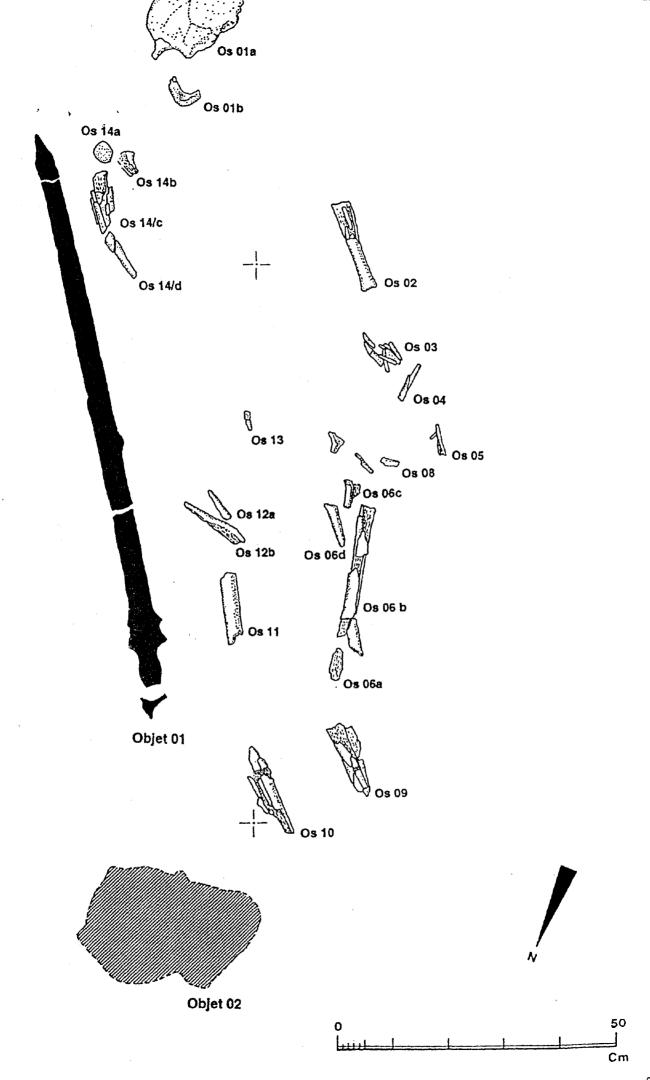
Les travaux d'évaluation archéologique de la partie orientale du site, au delà du *Tumulus 04*, n'ont permis d'observer aucune structure ni niveau archéologique conservés en place. La morphologie du substrat - sur lequel ont été rencontrés indistinctement des fragments céramiques isolés de l'âge du Bronze, de la période gallo-romaine et du haut moyen âge - paraît indiquer que ce secteur très érodé est situé en dehors de l'emprise des structures se rattachant à la nécropole de tumulus du premier âge du Fer.

La fouille du *Tumulus 06* a montré que le tertre appartenait à une sépulture centrale primaire à épée du début du premier âge du Fer : une inhumation masculine, déposée sur un lit de pierres, était associée à une longue épée en fer de type Mindelheim ainsi qu'à un dépôt de céramique à couverte graphitée, placé aux pieds du corps. L'environnement la tombe centrale a livré par ailleurs une sépulture adventice à couverture de blocs (*ST 02*). La tombe contenait une inhumation féminine, combinée à deux paires de bracelets de bronze et d'anneaux en matière indéterminée, ainsi qu'à un vase en céramique contenant une offrande alimentaire animale. Une petite perle d'ambre, observée en position secondaire, complétait cet ensemble

de parure attribuable au Ha C-D1. Les apports de sédiment constituant la masse du tumulus ont fourni par ailleurs un ensemble d'industrie lithique en silex, qui paraît provenir d'un habitat proche et qui se rattache apparemment au Néolithique moyen.

L'ensemble des tertres fouillés jusqu'à présent dans la nécropole de « Devant Giblot » appartiennent à des inhumations centrale à épée de la phase ancienne du premier âge du Fer (Tumulus 01, 02, 03, 05 et 06). La tombe centrale du Tumulus 04, parvenue bouleversée à la fouille, reste indéterminable, mais pourrait, d'après les dimensions du tumulus, se rattacher à une sépulture masculine. Ainsi, les observations de 1996 renforcent les données réunies les années précédentes, en soulignant le nombre élevé de tombes à armement que contient la nécropole : celui-ci contraste fortement avec les proportions beaucoup plus basses de ce type de sépultures dans la majorité des nécropoles de tumulus du premier âge du fer, qui voisinent habituellement moins de 5% des tombes primaires.

Le caractère sociologiquement exceptionnel de la nécropole de Diarville est confirmé par la nature des assemblages, qui comportent des parures en or ou en ambre, notamment comme celles de la sépulture centrale du *Tumulus 03*, fouillée en 1995. On peut en trouver également une confirmation dans l'histoire de la nécropole, où, à la phase récente du premier âge du Fer, des sépultures adventices à char viennent s'agréger aux tertres de ces tombes primaires à épée, comme dans le *Tumulus 02* et sans doute dans le *Tumulus 07*. Ces différentes indications paraissent bien indiquer que la nécropole de Diarville se rattache à un groupe de statut privilégié, implanté au voisinage du pôle économique établi aux âges du Fer sur la « *Côte de Sion* » à Saxon-Sion (Meurthe-et-Moselle).



Une approche de la pratique de l'incinération à la fin de l'Age du Fer : la quantité des vestiges osseux comme élément significatif d'une culture.

par Le Goff I. et Guillot H.

Depuis peu, les vestiges humains incinérés sont considérés avec une attention plus soutenue : la fouille et l'analyse palethnologique des amas osseux deviennent une opération courante. Le squelette, même réduit à quelques éléments, demeure l'une des sources de "l'enquête" sur la mort et sur les morts. Les restes incinérés et leur contexture sont les témoins d'un comportement à l'égard du défunt et peuvent révéler des choix culturels propres à un groupe.

Ces choix se manifesteraient notamment au travers de la quantité d'ossements trouvée dans les sépultures. L'étude de la nécropole de Couffoulens* (Aude) a montré que les tombes du groupe Est renferment des masses osseuses plus faibles que celles des sépultures du groupe Ouest. Ainsi l'abondance ou la rareté des ossements découverts dans les tombes pourraient être l'expression de comportements funéraires et pas seulement de faits aléatoires ou anecdotiques. Trois exemples illustrent brièvement ce phénomène. Il s'agit de nécropoles de la fin de l'Age du Fer, situées dans le nord de la France : Cottévrard "Plaine de la Bucaille" (76), La Caloterie "Fontaine aux Linottes" (62) et Bézannes "Marsillers" (51). Ne sont considérés pour cette étude que les dépôts osseux entièrement conservés.

L'EXEMPLE DE LA NÉCROPOLE DE COTTEVRARD "Plaine de la Bucaille (76)

Située en Pays de Caux, cette nécropole fut fouillée sous la responsabilité de Gertrude Blancquaert en 1994 dans le cadre du projet autoroutier de l'A29. La nécropole regroupe deux ensembles de sépultures *:

- la concentration 2 livre environ une vingtaine de tombes implantées autour d'un enclos quadrangulaire de quatre mètres de côté. L'occupation du site débute selon l'auteur, au cours de la Tène C1 avec la pratique de l'inhumation. L'introduction d'un second rituel celui de la crémation du cadavre s'observe aux alentours de la Tène C2. Il coexiste alors avec l'usage de l'inhumation comme en témoigne un second groupe de tombes à inhumation et à incinération implantées dix mètres plus à l'ouest du premier. L'occupation de ce lieu funéraire perdure jusqu'à la période charnière de la Tène D1 / D2.
- la concentration 1, un modeste ensemble de neuf tombes exclusivement à incinération s'établit à soixante mètres plus au sud de la concentration 2, au cours de la Tène D1. A cet emplacement, sont installées des sépultures jusqu'au début de la Tène D2.

Le phasage chronologique de ces deux groupes de sépultures et la variation pondérale des dépôts osseux semblent lier (fig. 1)*. Les tombes datées de la phase charnière de la Tène

^{*} Duday H. (1981) - La nécropole de Las Peyros, étude des restes osseux. In Passelac M., Rancoule G., et Y. Solier, La nécropole de "Las Peyros" à Couffoulens, Aude, découverte d'un second groupe de tombes. Revue Archéologique de Narbonnaise, 14, p. 54-70.

^{*} D'après l'analyse de G. Blancquaert, AFAN. Blancquaert G., Rougier R. (1996) - <u>Les gisements protohistoriques sur le tracé autoroutier A29 (le Havre - Saint-Saens)</u>. DFS AFAN déposé au SRA de Haute-Normandie.

^{*} Le Goff I. (1996) - Les sépultures à incinération. In <u>Blancquaert G., Rougier R., les gisements</u> <u>protohistoriques sur le tracé autoroutier A29 (le Havre - Saint-Saens)</u>. DFS AFAN déposé au SRA de Haute-Normandie.

C2 - D1, localisées essentiellement dans la concentration 2, contiennent fort peu d'os, soit une dizaine de grammes en moyenne. Ainsi les sépultures à incinération attribuables à cette phase renferment l'équivalent d'une poignée d'ossements. Toutes les tombes de ce secteur n'ont pu être datées précisément, elles présentent toutefois la même caractéristique. Pourtant, les tombes 108 et 600 de cette concentration 2 se distinguent par leur masse nettement plus élevée (900 et 200 gr.). Elles s'avèrent en fait contemporaines des sépultures de la concentration 1 (Tène D1 à D2) qui recueillent une quantité d'os plus conséquente.

Cet exemple montre que les sépultures à incinération renfermant une portion ténue des vestiges de la crémation du défunt appartiennent à la phase ancienne alors que les tombes tardives recueillent une part plus abondante. La quantité d'os trouvée dans la tombe témoigne d'un comportement suffisamment structuré pour caractériser ici, chaque phase chronologique.

L'EXEMPLE DE LA NÉCROPOLE DE LA CALOTERIE "Fontaine aux Linottes" (62).

Située dans le Pas-de-Calais, cette nécropole fut fouillée sous la responsabilité d'Yves Desfossés* en 1995 dans le cadre du projet autoroutier de l'Al6. La nécropole regroupe une quarantaine de sépultures à incinération implantées autour et dans un enclos quadrangulaire, au cours de la Tène C2 - D1.

Se distinguent un ensemble de 27 sépultures renfermant une faible masse d'ossements (soit 205 gr. d'os au plus) et un lot de neuf tombes composées d'amas plus importants (entre 259 et 410 gr.)*. Pour le moment, les corrélations entre ces groupes pondérales, la chronologie, la répartition spatiale ou encore la richesse du mobilier n'ont pas encore été recherchées.

En revanche, il est établi que la structure 604 remarquable par sa masse d'ossements (1170 gr. : la plus importante de la nécropole) correspond à la tombe centrale de l'enclos, dotée d'un riche mobilier céramique et métallique.

Dans cet exemple, le traitement réservé aux vestiges osseux singularise un individu que distinguent déjà la composition du mobilier placé dans sa tombe et son lieu d'inhumation.

L'EXEMPLE DE LA NÉCROPOLE DE BEZANNES "Marsillers" (51).

Située à proximité de Reims (Marne), cette nécropole a été fouillée sous la responsabilité de Geert Verbrugghe* en 1994. Elle correspond à une petite unité funéraire organisée autour d'un enclos trapézoïdal. En son centre, demeurent les témoins d'un édicule construit au-dessus d'une structure coffrée. Sept fosses localisées en périphérie de l'enclos renferment des vestiges humains. Selon l'auteur, une première d'occupation couvrirait une courte période de 80 à 40 av. JC, une seconde se déroulerait à la Tène D2 avec la construction de l'enclos.

^{*} Desfossés Y., Blancquaert G., et al. (1997) - DFS AFAN déposé au SRA du Nord-Pas-de-Calais.

^{*} Le Goff I., Guillot H. (1997) - Les sépultures à incinération : étude du traitement des défunts. In Desfossés Y., Blancquaert G., et al., DFS AFAN déposé au SRA du Nord-Pas-de-Calais.

^{*} d'après les analyses de Verbrugghe G., AFAN. Verbrugghe G. et Friboulet M. (1996) - DFS AFAN déposé au SRA de Champagne-Ardennes

Les quatre sépultures de la première phase d'occupation (fig. 3) contiennent globalement plus d'ossements (500 à 1400 gr)* que celles de la dernière phase (300 gr. au plus).

Par ailleurs, les dépôts osseux les plus lourds (st 20 : 1400 gr et st 13 : 1000 gr) sont associés à trois ou quatre objets en fer alors que l'usage serait plutôt d'inhumer le défunt

avec un seul objet en métal.

Le dépôt des vestiges osseux de la tombe 20 (1400 gr.) s'est effectué deux urnes cinéraires : une jarre où furent placés le squelette céphalique ainsi que les fragments osseux de la partie supérieure du squelette et un tesson d'une jatte (un tiers environ) qui reçoit d'abord les quatre objets métalliques puis des portions de diaphyses des membres inférieurs et de pieds.

Malgré le petit effectif de cette nécropole, le phasage chronologique semble en correspondance avec les variations pondérales de la masse d'ossements déposée. L'exemple de la tombe 20 donne l'impression d'un dépôt cinéraire "souhaité" par l'opérateur, le plus exhaustif possible.

Aux vues des résultats de l'étude de plusieurs sites dont trois sont ici succinctement présentés, il est possible de conclure que les variations pondérales des amas osseux retrouvés dans les tombes sont significatives d'un fait culturel. Rappelons que d'autres causes peuvent cependant influencer l'importance de la masse osseuse :

- taphonomiques : conservation différentielle des os en fonction de l'acidité du sol,

- biologiques : le poids initial du squelette dépend de la morphologie, du sexe, de l'âge du défunt,

- techniques : le mode de crémation.

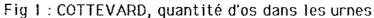
- culturelles : crémation partielle du cadavre, volonté / usage de placer dans la tombe une plus ou moins grande quantité d'os.

En tenant compte de ces réserves, deux aspects des pratiques funéraires de l'Age du Fer peuvent être soulignés au travers de la variation pondérale des dépôts osseux incinérés : - la subdivision des sépultures d'un même site en fonction du poids d'os concorde avec la chronologie.

- lorsque le poids des vestiges osseux singularise une tombe, cette dernière se distingue souvent par son mobilier (qualité ou quantité) ou par sa localisation au sein de la nécropole.

Ainsi, la quantité d'os déposée dans la tombe peut contribuer au phasage chronologique et indiquer le "statut particulier de certains individus".

^{*} Le Goff I. (1996) - Fouille et étude des umes cinéraires. In Verbrugghe G. et Friboulet M., DFS AFAN déposé au SRA de Champagne-Ardenne.



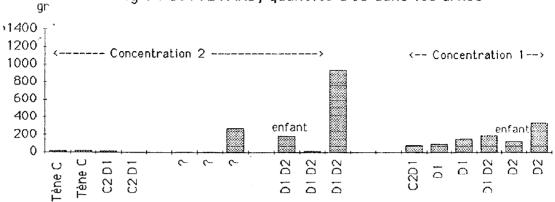


Fig. 2 : LA CALOTERIE, quantité d'os par tombes

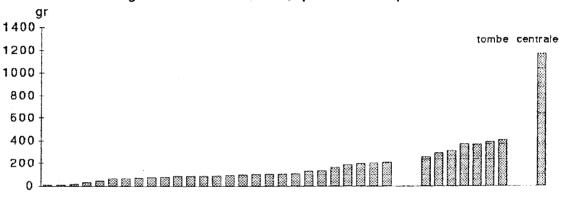
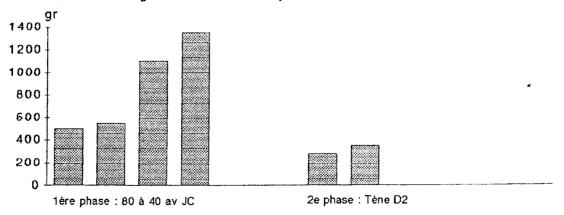


Fig 3 : BEZANNES, quantité d'os dans les urnes



LES OCCUPATIONS DU SITE DE LONGUEIL-SAINTE-MARIE "LE VIVIER DES GRÈS"

F. MALRAIN, D. MARÉCHAL et E. PINARD (AFAN/CRAVO)

Le site de Longueil-Sainte-Marie "le Vivier des Grès" est localisé dans la moyenne vallée de l'Oise. Il est installé sur l'une des légères terrasses qui ponctue la plaine alluviale. Il est éloigné de moins de 750 m du fossé Gaillard (petit cours d'eau) et de 1400 m du cours actuel de l'Oise. Il est ceinturé par des chenaux au sud-est et au nord-ouest. Le décapage intégrale de la parcelle (8 ha) a permis de mettre au jour plus de 250 structures.

Le choix d'installation sur cette parcelle remonte au Néolithique mais la première occupation à avoir laissé des empreintes visibles dans le sol est

datée du Hallstatt.

L'occupation du premier Age du Fer.

Cet habitat n'a pas été cerné dans son ensemble. Il doit s'étendre plus au sud en bordure de l'un des chenaux. Il paraît très lâche (les structures découvertes s'étendent sur un peu plus de 4 ha). L'organisation générale de cette occupation nous échappe. Il semble cependant, au regard du fossé 11, de la concentration des silos, des deux greniers et de l'alignement de certaines structures au nord-est du site que celle-ci était structurée. L'absence des unités domestiques est une fois de plus à souligner. Ce problème récurent tant dans notre secteur géographique que dans les régions voisines est une piste de recherche sur laquelle il conviendra de s'attacher dans les prochaines années. L'absence de reconnaissance des habitats peut être due à plusieurs facteurs. Les modes architecturaux utilisés au premier et au début du second Age du Fer (La Tène ancienne) ne laissent pas de traces au sol (sablières basses par exemple). Il est aussi possible d'envisager que les unités domestiques ne se trouvent pas dans les zones que nous investiguons. Elles seraient alors à rechercher dans les zones basses tout près des chenaux voire en dessous de ceux-ci, s' ils n'étaient pas en activité à ces périodes.

La céramique ne comprend pas de vase importé. Les similitudes de compositions des pâtes ayant servie au montage des récipients feraient plutôt pencher en faveur d'une production locale. Aucune trace de cette production n'est attestée sur le site. Les activités pratiquées par les occupants ne sont que partiellement discernables. L'une des étapes du traitement de la laine est représentée par la présence de 2 fusaïoles ; 2 éléments en os pourraient se rattacher à cette activité. La fabrication de produits dérivés du lait a été réalisée mais elle ne semble pas être intensive(seulement 2 récipients). L'outillage en silex est attesté. Les activités qui en découlent ne sont pas certaines. L'agriculture, le travail des peaux, le lissage des céramiques sont

autant de suppositions qui ne trouvent pas encore de réponses.

Ces différents témoins montrent que les productions ne semblent pas avoir dépassées les besoins du groupe utilisateur. Si l'on admet que tous les silos et les greniers sont destinés à accueillir les productions céréalières, il semble que cette occupation ait généré une forte activité agricole.

L'occupation du second Age du Fer.

Ce site est à placer au tout premier plan pour la compréhension de l'évolution des habitats de La Tène et pour affiner la chronologie dans ce secteur géographique. L'habitat de La Tène moyenne était jusqu'à présent peu connu dans la vallée de l'Oise. Les structures appartenant à cette phase sont représentées par un enclos d'habitat, des bâtiments, des grands enclos

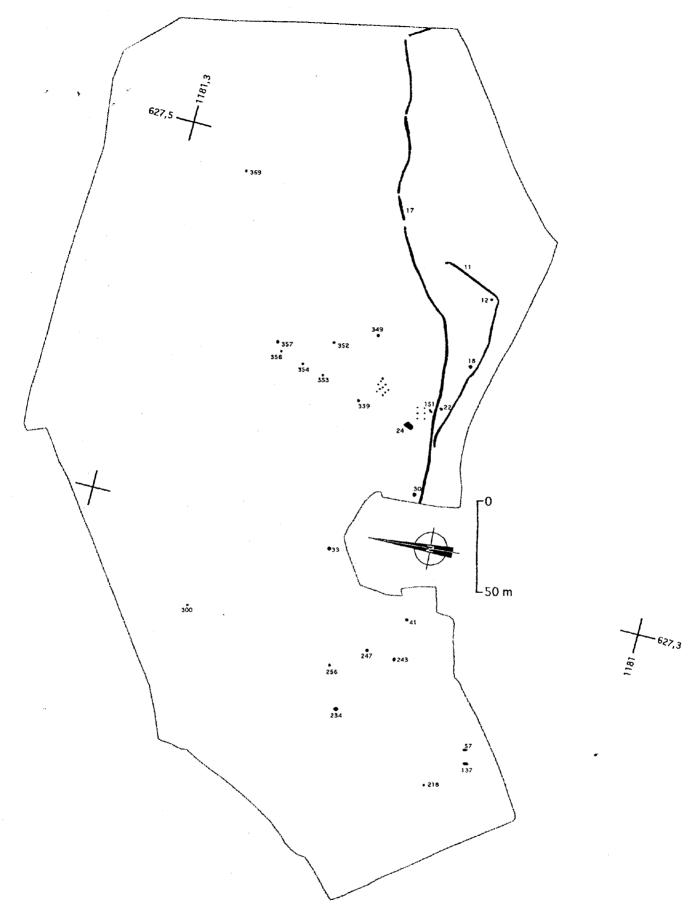
et deux monuments funéraires. Elles se concentrent, pour l'essentiel dans le quart nord-ouest du site.

L'édification de l'enclos d'habitat (78) sur une légère éminence sableuse dont la surface n'est pas plane, a nécessité de la part des "constructeurs" des variations dans les profondeurs de creusements. Dans la logique, ce résultat ne peut être obtenu que par l'utilisation d'un outil de nivelage. Si de tels instruments sont connus pour la période romaine (chorobate) les preuves de leur existence à La Tène sont indirectes. Deux phases d'aménagements ont été reconnus. L'enclos initial détermine une aire de 204 m², le fossé qui le constitue est large de 2 m et sa profondeur dépasse 1 m. L'entrée n'a pas été reconnue. De fortes présomptions portent sur une ouverture située au même emplacement que pour le second état. L'analyse spatiale des rejets domestiques montre une forte prédominance de matériel dans ce premier état aux mêmes emplacements que les concentrations de mobilier dans le second état (c'est à dire près de l'ouverture). La forme similaire des 2 enclos et le mode de gestion des déchets domestiques penchent en faveur d'une ouverture pratiquée au même endroit. L'analyse des coupes stratigraphiques montre un pendage dissymétrique qui peut être interprété comme l'existence d'un talus situé sur le pourtour de la structure fossoyée. La durée de comblement de ce premier fossé est difficile à déterminer. Le mobilier céramique fourni une fourchette chronologique située à la transition La Tène C1/C2. Plusieurs décennies se sont probablement écoulées avant le réaménagement de l'occupation. Ce dernier est réalisé par le creusement d'un nouveau fossé qui ceinture ou recoupe le précèdent. La forme qu'il adopte reste la même. L'ouverture pratiquée pour l'accès à l'intérieur de l'enclos est située au sud. Une interruption du fossé a permis de la matérialiser. Ce passage étroit (0,90 m) est complété par 2 poteaux situés juste aux angles de l'ouverture du côté interne. Ces éléments suggèrent la présence d'un porche ou d'une porte. Les coupes stratigraphiques montrent la présence de blocs de forme rectangulaire. L'analyse de leur composition (en cours) conditionne le rôle qu'ils ont joué dans l'élaboration de l'enceinte. Des propositions peuvent être avancées. Il pourrait s'agir de "mottes" de gazon utilisées pour le maintien des parois du fossé ou du talus. A l'intérieur de la surface définie par ces enclos, plus d'une trentaine de trous de poteau a été relevée. Au moins deux bâtiments peuvent être proposés. Le premier, de forme rectangulaire est pourvu d'une entrée (couloir) composée de 2 fois 3 poteaux. Elle se situe juste dans l'axe de celle de l'enclos. La surface de la construction dépasse 40 m^2 . Le deuxième, de forme ovalaire, couvre une surface de 84 m². A moins de 100 m au nord-est de cette structure, un enclos dont la vocation funéraire est probable a été identifié. Il est de forme quadrangulaire (7 m de côté). L'absence d'élément de construction, comme des trous de poteau ou des sablières basses ne permet pas de proposer de superstructure. Son emplacement sur une éminence sableuse n'est certainement pas anodine, cela devait accentuer la visibilité du monument. A proximité de cet enclos, un bâtiment construit sur 4 poteaux de forte taille peut lui être associé. Des fossés également attribuablent à La Tène moyenne se répartissent sur l'ensemble du site. Ces aménagements de type nucléaire ne paraissent pas

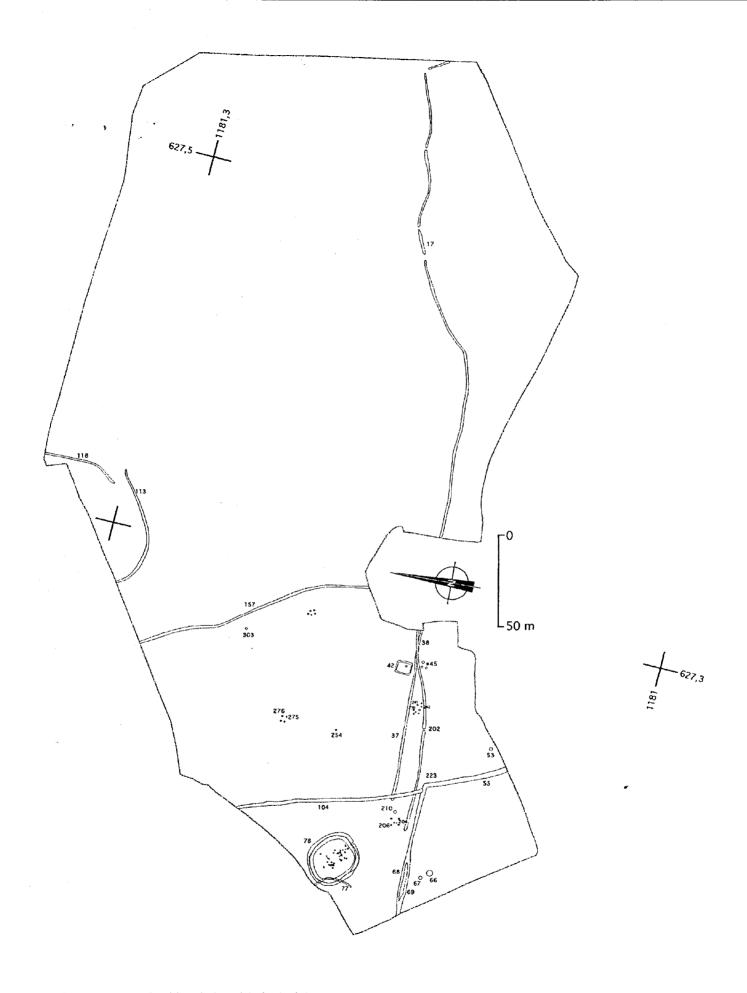
Des fossés également attribuablent à La Tène moyenne se répartissent sur l'ensemble du site. Ces aménagements de type nucléaire ne paraissent pas s'inscrire dans une quelconque trame généralisée. Il semble préférable d'utiliser dans ce cas le terme d'enclos à celui de parcellaire qui sous tend une organisation pensée et appliquée sur une vaste entité territoriale. Au "Vivier des Grès" les fossés de La Tène C1/C2 constituent probablement une

partie de l'enclos ceinturant l'enclos 78.

Les soins apportés à la réalisation de l'enclos 78, les plans de bâtiments les structures funéraires et les grands enclos confèrent un caractère unique, à l'échelle de la gaule Belgique, au site de Longueil-Sainte-Marie "le Vivier des Grès". Il s'agirait d'un habitat sans doute de rang hiérarchique élevé datant de La Tène C1/C2. L'unique bâtiment (présentant plusieurs phases) relevé à l'intérieur de l'enclos suggère qu'il n'était occupé que par une seule famille. En raison de sa position non défensive, il semble s'agir plus d'une construction monumentale signifiant le rang hiérarchique élevé des habitants que d'une réelle volonté de protection. Ce site trouve, pour l'instant, plus d'affinités avec certaines occupations anglaises comme celle de Little Woodbury qu'avec des occupations régionales ou supra-régionales. Il apporte aussi son lot de nouvelles questions quand à la mise en place de ce type de site, sur l'émergence de la hiérarchisation de la société laténienne et sur la mise en place de vastes réseaux fossoyés comme marqueur de propriété.

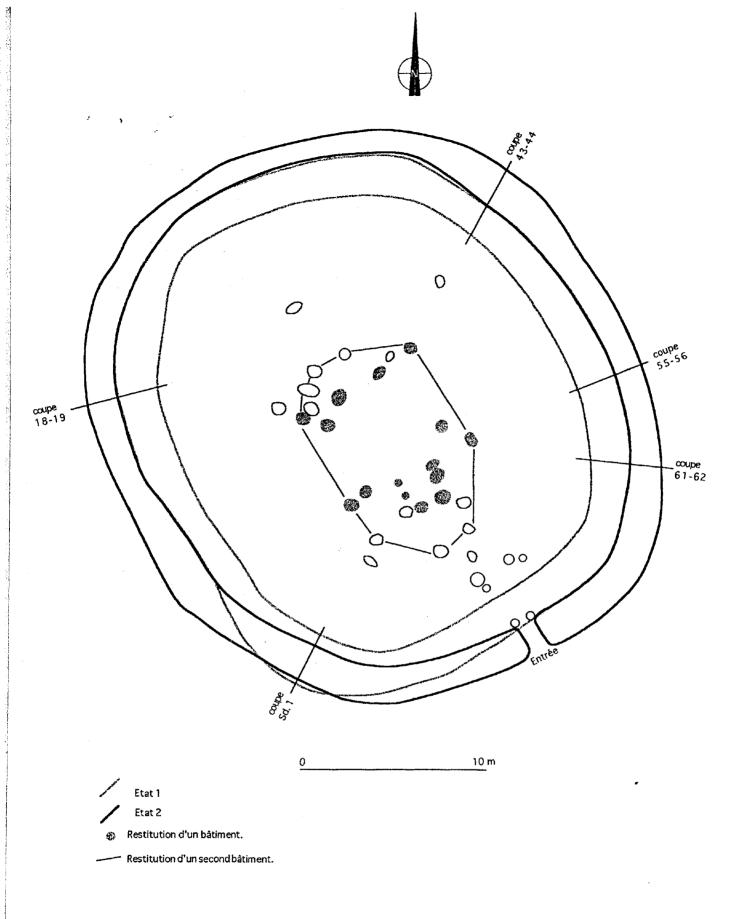


Structures attribuables à la période hallstattienne



Structures attribuables à la période laténienne

+



Enclos 78.

NOUVEAUX VESTIGES DE L'AGE DU FER

SUR LE SITE DE MEZ-NOTARIOU A OUESSANT (FINISTERE)

La mise en chantier d'un nouveau programme trisannuel sur le site protohistorique de Mez-Notariou a entraîné l'étude simultanée de vestiges de l'âge du Bronze moyen et du 1er âge du Fer. L'analyse des vestiges de l'âge du Fer a porté sur trois points du site.

Une vaste zone d'épandage d'ossements et de coquillages a été minutieusement fouillée au nord-ouest du site (Us.146, secteur 5), dans le prolongement immédiat des structures d'habitat groupé de cette période. La densité des vestiges et du mobilier a limité la fouille à l'horizon superficiel. Toutefois, avec toutes les réserves d'usage, il semble que l'on s'achemine vers la mise au jour d'une dépression d'environ 10 m de diamètre. L'inclinaison des pierres et des ossements semble en effet annoncer la présence d'une structure assez profonde. C'est un impressionnant matériel osseux terrestre et marin ainsi qu'un lot très abondant de poteries de qualité remarquable qui sont découverts. Il convient de les rattacher à l'extrême fin du 1er âge du Fer. La nouveauté de ce mobilier pour la région interdit d'apporter davantage de précision avant toute étude complète. Comme pour le mobilier de l'âge du Bronze, des rapprochements avec des régions assez éloignées du Massif Armoricain s'imposeront certainement.

Cet ensemble constitue-t-il un énorme dépotoir du village déjà connu ou faut-il plutôt le rattacher à des vestiges correspondant à un autre type d'activité. L'hypothèse de préoccupations cultuelles ne peut être rejetée. D'ailleurs le mobilier céramique et métallique découvert sur les lieux, daté du début du 2e âge du Fer à l'époque romaine, permettait, dès 1995, d'envisager un telle hypothèse pour des époques plus tardives. La question posée donne une idée des enjeux et des incertitudes qui pèsent sur la fouille de ce secteur.

La reprise des recherches au nord et au nord-est du site a permis de dater de façon définitive du 1er âge du Fer une énigmatique plate-forme de pierres subrectangulaire (Us.63, secteur 2). Cette structure était supposée gallo-romaine jusqu'à cette année.

De la même manière, une autre structure massive de pierres (Us.143, secteur 2), plus dégradée et recouvrant des vestiges du Bronze moyen, a pu être attribuée à la période hallstattienne. Il semble que nous soyons en présence des restes d'une plate-forme analogue à l'Us.63.

Ces nouvelles perspectives conduisent à proposer, avec toutes les réserves d'usage, d'inclure la structure compacte de pierres Us.66 dans la même catégorie de vestiges. Une telle hypothèse avait d'ailleurs été suggérée.

Les précisions obtenues en ce qui concerne la datation ne règlent pas pour autant la question de la fonction de ces structures originales.

Nous savons, depuis 1991, que la plate-forme Us.63 recouvre un lit de pierres de petit module disposées dans une cuvette circulaire creusée dans le sol naturel. Il a pu être démontré que cette nappe de pierres date également du 1er âge du Fer. D'autre part nous nous sommes souvent demandé si la dépression et les pierres de remplissage ne correspondaient pas à un tumulus très arasé.

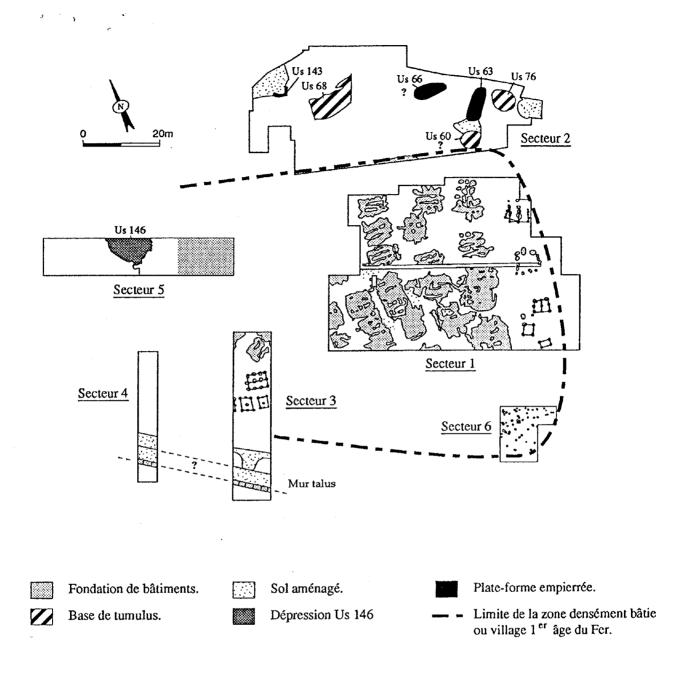
Enfin, un regard attentif porté à la poterie découverte sous les pierres du tumulus Us.68 confirme une datation du monument dans la mouvance du 1er âge du Fer.

Tout ceci est très important pour l'analyse de l'organisation générale et de la vocation de ce site du 1er âge du Fer. La représentation cartographique des structures, qui ne tient pas compte de la chronologie relative au sein de cette longue période, ne résout pas

toutes les questions. Elle souligne le caractère de ce site qui ne manque pas, au-delà des acquis et des incertitudes, d'alimenter, entre autres débats, la réflexion autour d'une éventuelle cohabitation de maisons, de monuments funéraires et de sanctuaires au sein d'un même gisement de plus en plus atypique.

J.-P. Le Bihan

Centre de recherche archéologique du Finistère



OUESSANT MEZ-NOTARIOU 1996 : ensemble des vestiges datés du $1^{\rm er}$ âge du Fer

A QUIMPER (FINISTERE)

Un vaste projet d'aménagement immobilier sur le rebord occidental du plateau de Kerfeunteun, au nord de la ville de Quimper, a justifié la mise en oeuvre d'une opération d'évaluation puis d'une fouille de sauvetage exhaustive réalisées entre mars et mai 1996. Les éléments les plus importants découvert sur ce site des Hauts-de-Penvillers sont les vestiges d'une ferme gauloise occupée au IIe et au Ier siècle avant J.-C. Cet ensemble très cohérent comporte :

- Un enclos habité de 3500 m² ceint d'une tranchée de fondation de palissade. Une étude minutieuse des remplissages a mis en évidence plusieurs reconstructions successives de cette tranchée et de la structure d'enclos.
- De part et d'autre de l'entrée sud-est du site deux petits enclos reçoivent quelques trous de poteaux. Dans l'enclos sud (enclos D) ils figurent le plan d'un grenier sur pilotis. Un réseau de parcelles délimitées par des fossés de talus entoure l'habitat. Il s'agit de champs appartenant très certainement à la ferme. Un four à grain semi-enterré fut mis au jour dans l'un d'entre eux (structure Us.05, champ F).
- Au coeur de l'habitat plusieurs centaines de trous de poteaux témoignent de l'organisation de la vie quotidienne. Des plans de greniers sur pilotis apparaissent mais il est impossible de discerner de véritables plans de cabanes, même si une orientation sud-ouest nord-est se fait parfois sentir. Une base de bâtiment à solin de pierres, analogue à des structures mises au jour sur le site du Braden I, fut également découverte. La panoplie est complétée par des vestiges de partage de l'espace interne au moyen de petites tranchées de fondation de palissades légères ou par des alignements de petits poteaux ou piquets.
- D'assez nombreuses excavations manifestement liées à la recherche de matériaux de constuction, argile ou arène granitique, furent mises au jour. Plusieurs d'entre elles, abandonnées après quelques centimètres de creusement semblent révéler un échec de prospection de la part des carriers et leur méconnaissance d'un substrat géologique, au demeurant fort capricieux sur le site. Si la plupart d'entre elles doivent se rattacher à la ferme de la Tène finale, il serait risqué de les attribuer toutes à cette période. En tout cas ces observations permettent de réfléchir sur l'importance réelle qu'il convient d'attribuer au déterminisme géographique en matière d'implantation protohistorique et d'exploitation des ressources naturelles géologiques notamment.

Le site gaulois des Hauts-de-Penvillers peut être classé dans la catégorie des fermes de la Tène finale. Il est particulièrement intéressant parce que, bien que modeste et très érodé, il présente un plan très complet. Il est possible de s'écarter de l'enclos principal habité et nous voyons s'articuler les parcelles environnantes autour de celui-ci selon un processus concentrique remarquable. En outre, cette organisation s'appuie sur un relief bien marqué. La relation peut d'ailleurs paraître simple et parfaitement déterminée. Il est simplement dommage que, à l'instar du site du Braden I, il soit impossible d'étudier les liens unissant l'enclos habité au le profond vallon situé au nord de la ferme.

Cet établissement peut également être perçu comme un cas exemplaire de ces fermes indigènes qui couvrent l'Armorique et la Gaule à la fin de l'Indépendance. Nou citerons toutefois quelques caractères particuliers pouvant trancher par rapport à d'autres fermes étudiées dans la région de Quimper ou pouvant surpendre, compte-tenu de l'idée que nous nous faisons de ce type de site.

- Les deux enclos installés à l'entrée de la ferme sont, bien entendu, remarquables. La présence d'un grenier sur pilotis dans l'enclos D peut surprendre. On a souvent pris l'habitude de disserter sur la nécessité de protéger les récoltes et les grains qui sont tout de même la clé de la vie dans de telles fermes. Que signifie alors la présence d'un grenier dans l'enclos D? Cela semble ramener au rayon des accessoires les notions d'insécurité et de nécessité systématique de protection rapprochée des récoltes.
- L'absence de silo peut paraître remarquable dans la mesure où l'activité agricole semble bien établie, notamment la conservation des grains en greniers et peut-être même leur torréfaction. L'absence de meules à grains rotatives est également étonnante. Il n'est pas de site largement fouillé de cette époque qui n'en livre un certain nombre. Enfin, une seule fusaïole fut mise au jour. Cela demeure inférieur aux découvertes habituelles.

Il ne semble pas qu'il faille mettre ces absences sur le compte d'une quelconque pauvreté économique ou culturelle. De beaux vases ont été utilisés et les tessons d'amphores à vin, certes assez peu nombreux, ne le sont pas moins à Penvillers qu'au Braden. De la même manière, une petite activité métallurgique semble s'être développée. Alors, les absences évoquées découlent-elles des lacunes de l'information, conséquence d'une puissante érosion, ou plutôt des caractères particuliers de cette petite ferme gauloise?

En revanche, la localisation de l'habitat de Penvillers est tout à fait conforme à ce que nous savons de l'implantation de ce genre d'établissement : en rebord de plateau, sur la première pente, avec une vue dégagée. Nous avons d'ailleurs eu souvent l'occasion de montrer que l'exposition n'a guère d'importance dans la mesure où des terrains ouverts à tous les points cardinaux ont offert leurs espaces à des sites d'habitats de cette époque. L'établissement des Hauts-de-Penvillers, exposé à tous les vents mauvais d'ouest, et plus encore du nord-ouest, ne rompt pas avec la règle.

Les enclos habités de la Tène finale des environs de Quimper (Braden I et Braden II) ont une superficie variant de 6000 à 8000 m² contre 3500 m² à Penvillers. La surface exacte de ceux de Prat-ar-Rouz ou de Kernoter demeure inconnue mais Penvillers appartient donc à la catégorie des petites fermes. Cela ne diminue en rien l'intérêt de sa fouille car elle représente un nouveau type d'élément constitutif du tissu rural de cette période.

Le hameau de Penvillers complète donc harmonieusement la carte de répartition des fermes indigènes à Quimper et enrichit la connaissance du substrat gaulois sur lequel s'est fondée la ville antique. En outre, l'analyse de détail montre qu'un enclos d'apparence simple peut masquer une histoire complexe. Enfin, la rupture constatée dans l'occupation du site par rapport à l'époque gallo-romaine pourra alimenter les réflexions en cours sur l'évolution du tissu rural entre l'époque gauloise et l'Antiquité dans la région de Quimper.

Jean-Paul Le Bihan

Centre de recherche archéologique du Finistère

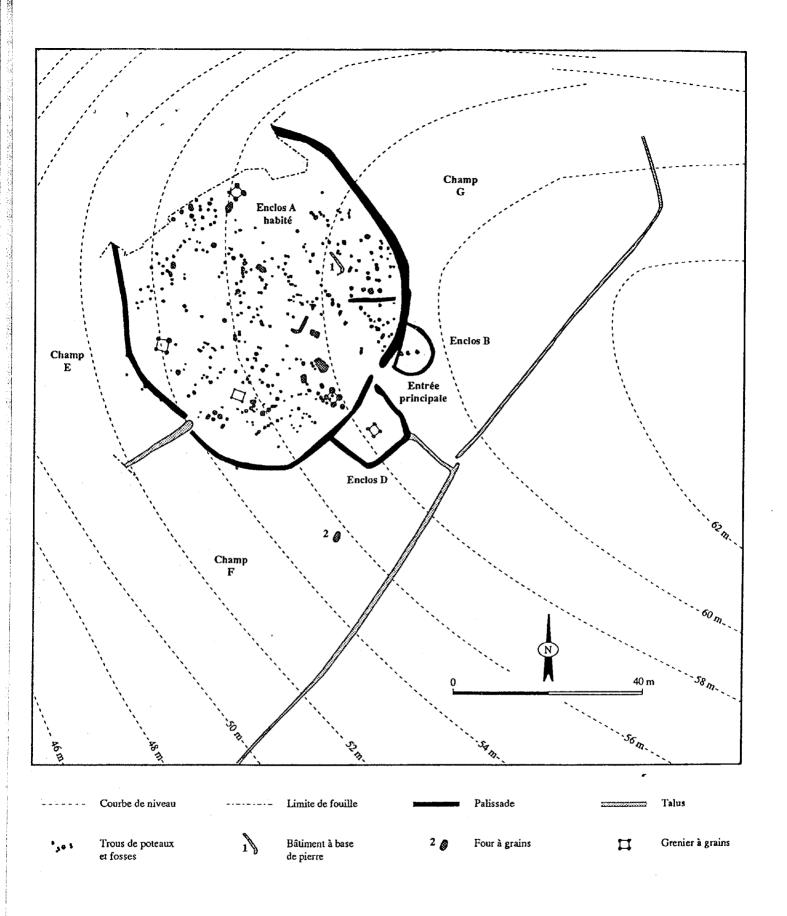


Fig. 57 - Ferme de la Tène finale de Penvillers (II ème - I er siècle av. J.-C.)

NECROPOLE/SANCTUAIRE DE L'AGE DU FER AVEC PUITS RITUEL DE RIBEROLLES A RIVIERES (CHARENTE)

Le site de Ribérolles à Rivières a été reconnu par prospection aéroportée. Il est établi au bord de la Tardoire, à proximité d'autres sites de même nature, mais présentant des aménagements moins complexes.

Sur une bande de près de 200 mètres de longueur orientée sensiblement du nord au sud se succèdent une série de structures excavées dans les graviers de la terrasse quaternaire : deux enclos circulaires fermés, un enclos rectangulaire associé à un puits, un enclos ovalaire recoupant une fosse ou un puits, un fosse creusée à proximité d'un enclos circulaire ouvert, deux petits enclos circulaires. A l'extrémité nord du site, un fanum associé à plusieurs fosses probables marque l'ultime phase de fréquentation des lieux, à l'époque gallo-romaine. D'autres traces visibles sur les photographies aériennes restent d'identification incertaine avant fouille.

Les travaux effectués en 1995 et surtout en 1996 ont porté principalement sur la partie sud du site. Les informations les plus originales viennent essentiellement de l'enclos rectangulaire et du puits associé.

L'enclos a pu être daté du Ve siècle avant J.-C. par un fragment de coupe à bord festonné, type de récipient qui, jusqu'à présent, n'est apparu dans les Pays de la Loire et au sud de ce fleuve que dans des contextes des faciès régionaux du début de la culture de la Tène. Un petit tesson d'une céramique tournée à pâte claire probablement issue de la région massaliote constitue un témoignage encore exceptionnel dans la région des courants d'échange entre l'aire méditerranéenne et les provinces atlantiques antérieurement au IIe siècle avant J.-C. Les traces de sépulture reconnues se limitent à un fragment de diaphyse de radius incinéré. Cette modicité des restes humains dans un fossé d'enclos correspond assez bien aux observations réalisées pour une époque analogue dans une région proche, à la Croix de Laps à Civaux (Vienne), ou encore en Languedoc oriental.

Le puits, profond de 4,50 mètres environ, n'a livré en fait de mobilier que deux fragments de fer et un minuscule tesson. Sa position dans l'axe de l'enclos rectangulaire et au bord de son petit côté est suggère une analogie de datation.

Ce puits avait été creusé dans le but de recevoir un poteau, apparemment un tronc d'arbre appointé, qui se trouvait calé dans une structure caissonnée emplie de gravier damé dont la couleur très sombre pourrait indiquer une forte charge en matériaux organiques décomposés. Dans une deuxième étape d'utilisation, après la disparition du poteau (ou son arrachage?), le puits en partie recomblé reçut un pieu de bois de modeste dimension (section carrée de 10 cm de côté) fiché en son centre. Dans une troisième phase le puits, dont le diamètre avait été réduit artificiellement, ne se présentait plus que comme une fosse, qui reçut un dépôt charbonneux.

Le puits de Ribérolles appelle comme référence une série de structures du même ordre, encore peu nombreuses, caractérisées par la présence en leur fond d'un arbre ou d'un pieu de bois. Les analyses des sédiments qui les entouraient, lorsqu'elles ont pu être réalisées, ont révélé des traces de matières organiques d'origine animale ou humaine considérées comme les restes de produits sacrificiels, viande et/ou sang. Le plus ancien de ces puits remonte à l'Age du Bronze

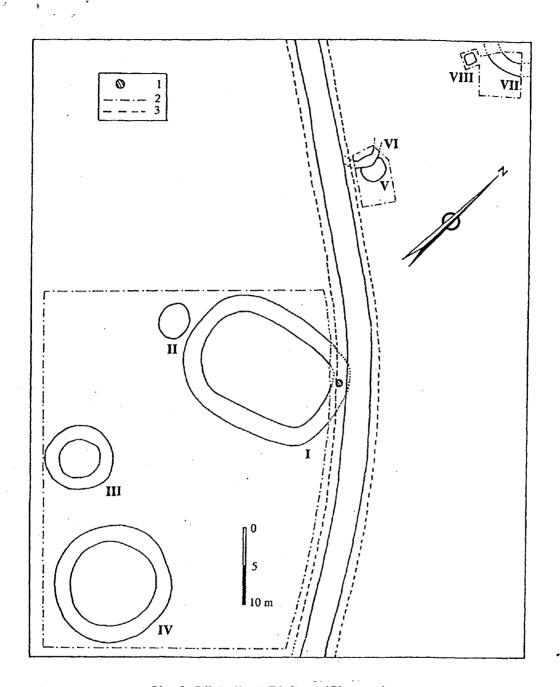
(Swanwick, Hampshire), quelques uns datent du second Age du Fer (*Viereckschanzen* de Holzhausen, Bavière et de Tomerdingen, Bade-Wurttemberg), les derniers de l'époque gallo-romaine (Le Bernard, Vendée). On peut considèrer que les *Viereckschanzen* du type Holzhausen ¹, et donc les puits qu'ils contiennent, relèvent de pratiques de cultes agraires, sans doute saisonniers, auxquels celui des entités du monde chthonien devait être étroitement lié.

Les analyses des limons et graviers du puits de Ribérolles, actuellement en attente, seront nécessaires pour qu'il soit possible d'affirmer une totale identité de nature entre ce dernier et les puits cités pour comparaison. En tout état de cause, cette structure apporte des informations inédites pour la connaissance des pratiques cultuelles du début du second Age du Fer en Celtique occidentale.

Les recherches sur la partie nord du site, qui n'a fait l'objet que d'une évaluation en 1996, devraient se poursuivre en 1997.

José GOMEZ de SOTO, UMR C 65 66 du CNRS, Laboratoire Anthropologie-Préhistoire, Rennes

1. Cette hypothèse ne concerne évidemment que ce type de Viereckschanze. (Voir A. Duval, coll. AFEAF de Châteaudun, 1985, éd. Errance, Paris, 1989, p.161 sq.). Il serait temps que le discours archéologique dominant cesse de considérer de manière globale des structures dont la désignation est faite par un terme purement descriptif qui ne saurait par définition, malgré de fâcheux dérapages sémantiques, préjuger ni de l'époque, ni de la fonction, tant il est évident qu'une forme de structure simple peut apparaître n'importe quand, n'importe où, et dans des desseins des plus divers.



Site de Ribérolles à Rivières (Charente)
Plan des surfaces décapées en 1995 et 1996.
1: bloc de pierre dans le bas-côté de la route; 2 : limites des décapages; 3 : limite des bas-côtés de la route.
I, enclos rectangulaire; II, le puits; III, IV, VII, enclos circulaires, V, fosse ou puits; VI, enclos ovalaire; VII, fosse carrée.

L'ENCEINTE PROTOHISTORIQUE DE REBORD DE PLATEAU DU PUECH-DE-MUS A SAINTE-EULALIE-DE-CERNON (AVEYRON): Premiers résultats

Par Philippe Gruat et Georges Marty *

L'enceinte protohistorique du Puech-de-Mus est située sur la bordure occidentale du Causse du Larzac, dans le département de l'Aveyron, sur la façade Sud-Ouest du Massif Central. Elle culmine à 842 m d'où elle surplombe la haute vallée du Cernon, notamment la cité templière et hospitalière de Sainte-Eulalie.

Elle se présente sous la forme d'une enceinte de rebord de plateau classique, qui correspond au type 3 défini pour les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale. L'avancée que décrit cette portion de plateau est défendue à l'Ouest et au Sud respectivement par une falaise et des pentes abruptes, alors qu'au Nord et à l'Est le site est isolé du reste du Causse par un système de fortification, au tracé incurvé et d'environ 190 m de développement, matérialisé par un talus recouvert d'une épaisse haie. La zone ainsi enclose a un peu plus d'un hectare de superficie.

On doit son identification à André Soutou qui y effectua les premières recherches entre 1965 et 1967. Au vu de ces premières indications, il fut décidé de mener, d'abord une opération de prospections-sondages (1995), puis une première campagne programmée (1996), pour affiner les potentialités de ce site majeur caussenard, dans l'optique d'une opération plus ambitieuse.

Au terme de ces deux premières années d'investigations, un premier bilan des divers travaux, engagés sur 23 sondages correspondant à environ 215 m², peut être dressé.

D'une manière générale, les niveaux archéologiques ne sont bien conservés que dans les zones où les fortifications ont piégés ou scellés ces derniers, notamment dans la partie basse du site (S. 1 et 14). Sur le reste du plateau rien ne paraît en place, en raison de la topographie du site, propice au colluvionnement, et à une faible puissance sédimentaire remaniée par les travaux agricoles.

Malgré la présence résiduelle de quelques documents lithiques et céramiques appartenant au Néolithique et/ou Chalcolithique, aucune couche encore *in situ* de ces époques n'a été pour l'instant localisée. Seules quelques structures en creux, aménagées dans le substrat (négatifs de poteaux, une fosse), appartiennent peut-être à cette première occupation du site, sans que l'on puisse l'affirmer (S. 1 et 13).

Les niveaux les plus anciens conservés (U.S. 1007, 7002 et 23003), au contact du substrat, sont attribuables, semble-t-il, à un faciès du VIe s. av. J.-C. où les céramiques d'origine méditerranéenne ne sont pas encore attestées. Ils correspondent à une zone d'habitat, pas encore fortifiée, en matériau périssable (bois et torchis) dont il ne nous est parvenu que quelques négatifs de poteaux porteurs.

Il faut attendre le début du siècle suivant (Ve s. av. J.-C.), pour assister à une intensification de l'occupation du site. L'extrémité occidentale du plateau est désormais protégée par un système de fortification.

Les quelques 135 m² environ explorés du sondage n° 1 permettent, pour la première fois en Rouergue, mais aussi semble-t-il en Midi-Pyrénées, de suivre l'évolution d'une communauté rurale de la transition des deux Ages du Fer, à travers ses remparts, ses structures d'habitat, ses témoins mobiliers et les activités en découlant.

Les fortifications, étudiées sur 14 m. de long, présentent 3 états successifs :

- un premier rempart en pierre (U.S. 1006);
- un second ouvrage en matériau mixte (bois et calcaire), par endroit remarquablement conservé permettant d'affirmer qu'il s'agissait d'un rempart à poutrage vertical et horizontal (U.S. 1005 Ext. et 1005 b);
- un troisième dispositif avec une palissade de bois (U.S. 1012) et talus (U.S. 1010).

Les deux premiers ouvrages, apparemment très proches dans le temps, firent l'objet d'une destruction partielle par le feu (calcination). Ils fonctionnent avec un niveau d'habitat en matériau léger de la première moitié du Ve s. av. J.-C. dont les aménagements étaient bien conservés. Il s'agit d'une habitation, partiellement fouillée, de plus de 22 m² avec :

- un foyer sur sole d'argile et radier de pierre, bordé d'une structure originale interprétée comme un système de séchage ou de fumage de certaines denrées ;
- une aire de travail constituée d'une "plaque" de céramique bordée de blocs calcaires.

A proximité, une aire empierrée, associée à un petit grenier suspendu, fut mise en évidence.

Le troisième système de fortification, lui, paraît associé à un niveau d'habitat beaucoup moins bien préservé, dont la base d'une cabane arrondie en matériau périssable fut en partie mise au jour. L'ensemble est datable de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., semble-t-il.

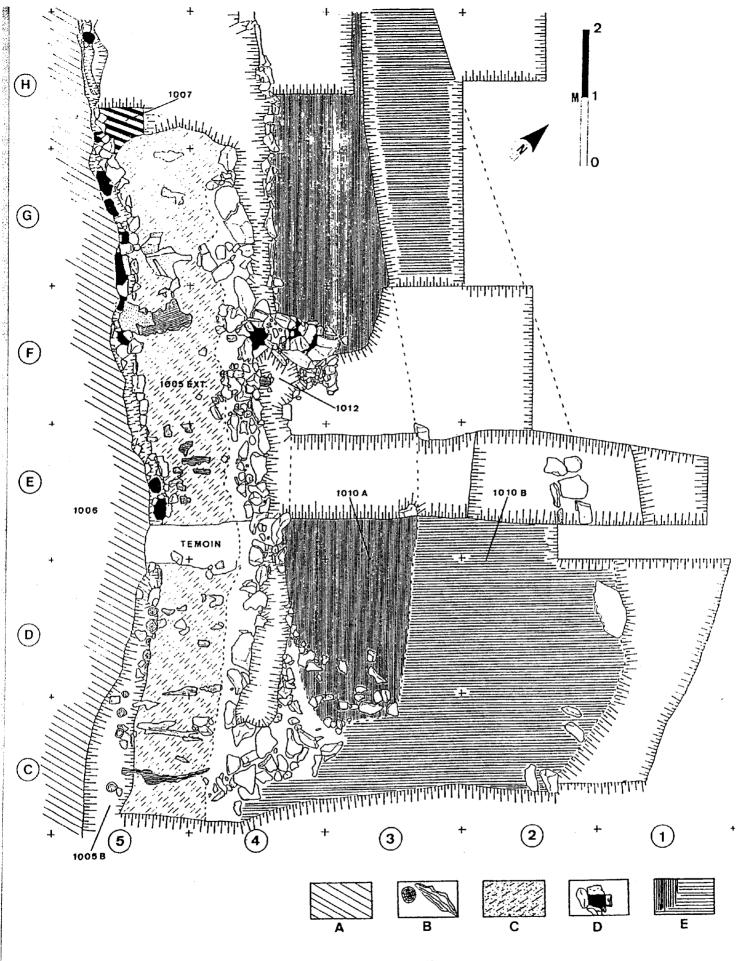
Ensuite, l'enceinte du Puech-de-Mus ne sera plus réoccupée, seuls de rares vestiges témoignent de fréquentations très limitées (La Tène III, époque gallo-romaine).

Les techniques mises en oeuvre, tant au niveau des fortifications qu'au niveau des habitats relèvent plutôt du domaine indigène, voire continental, à l'instar du second rempart et du petit grenier suspendu, que du monde méditerranéen.

Parmi l'abondant matériel exhumé, essentiellement d'origine locale, les céramiques méditerranéennes sont faiblement représentées (1 ou 2 %, voire moins) : grise monochrome et claire peinte ou non d'Occident, attique, amphores massaliètes et étrusques. Elles sont toutefois très précieuses pour les datations. Deux pièces métalliques exceptionnelles, une fibule zoomorphe "à tablette" en bronze et une bouterolle en fer, sont incontestablement originaires de Celtique et appartenaient vraisemblablement à un ou des personnage(s) d'un certain statut social.

Enfin les études des autres documents s'avèrent d'ores et déjà prometteuses pour appréhender les activités quotidiennes et artisanales (métallurgie du fer,...), voire l'environnement, des habitants d'un site fortifié du Ve s. av. J.-C. très important pour la recherche protohistorique régionale.

* : respectivement directeur et secrétaire de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique Aveyronnais (A.S.P.A.A.), Centre Archéologique Départemental, Le Bourg, 12630 MONTROZIER.



Plan d'ensemble des remparts successifs

(relevé et dessin : B. Francqueville, J. Maniscalco et G. Marty).

- A : Premier rempart en pierre
 B : Pieux et poutrages du deuxième rempart calciné
- C: Sol rubélié à la base du noyau de chaux (U.S. 1005 EXT.)
- D: Trous de poteaux et leurs calages
- E: Talus du troisième système de fortification.

Le Camp de Saint-Symphorien à PAULE (Côtes d'Armor)

Yves MENEZ

UMR 153 - Service Régional de l'Archéologie

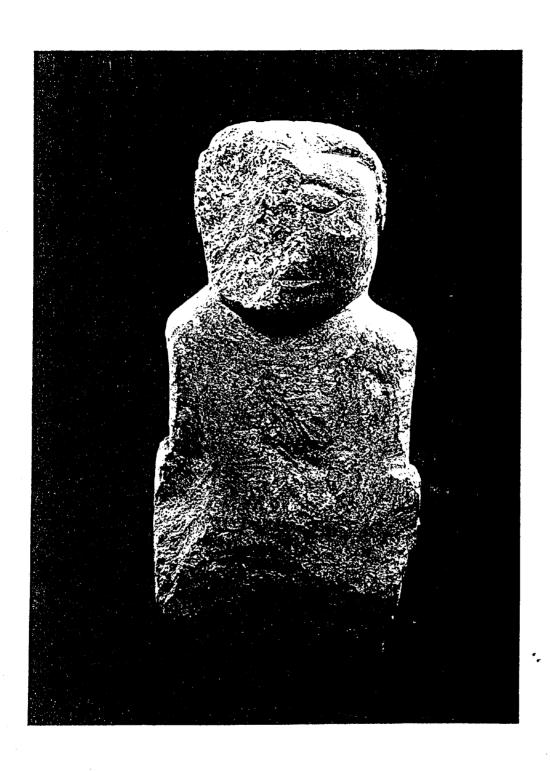
Les fouilles programmées se sont poursuivies cet été sur le camp de Saint-Symphorien pour la neuvième année consécutive. L'angle nord-est du site a été décapé sur environ 2.500 m² portant à plus de 2 hectares la superficie aujourd'hui étudiée.

Le plan du réseau des fossés de clôture et des douves défensives a pu être notablement complété, et confirme les hypothèses d'évolution de cet habitat précédemment suggérées : les premiers vestiges, datables des VIème, Vème et IVème siècles avant J.-C., correspondent bien à une ferme d'un hectare de superficie, délimitée par un talus de terre doublé d'un fossé. Au début du IIIème siècle avant J.-C., l'habitat devient une forteresse défendue par plusieurs remparts précédés de douves. Résidence seigneuriale et place-forte, la forteresse continue de s'étendre jusqu'au milieu du Ier siècle avant J.-C. ; puis les remparts sont démantelés et le site est abandonné, jusqu'à ce qu'un petit habitat s'installe dans les ruines vers 10 avant notre ère. Le site est totalement déserté vers 40 après J.-C., et transformé en champ.

En 1996, la fouille s'est concentrée sur plusieurs excavations vastes et profondes. Une des douves étudiées mesure en effet 14 m de large, pour plus de 4 m de profondeur. Creusée dans la roche altérée, elle résulte en fait de creusements successifs qui ont élargi cette défense à l'angle nord-est du site.

Fait inhabituel sur un habitat armoricain, un puits a été découvert, ou plutôt une tentative de percement de puits car le creusement de cette excavation dans la roche s'est arrêté à 14,50 m de profondeur, sans avoir atteint l'eau. Les six premiers mètres de remplissage, constitués de poussière et d'éclats de roche, correspondent à la partie non réutilisable des matériaux extraits.

On signalera également la découverte de deux souterrains, partiellement fouillés durant l'été 1996. L'un, qui comporte au moins deux salles, a vraisemblablement été comblé vers le début du Hème siècle avant J.-C.. L'autre, dont 6 salles ont pu être fouillées, a connu une histoire plus complexe, avec des comblements successifs qui ont débuté par le puits d'accès, pour se poursuivre au fur et à mesure que les salles, restées vides, se sont effondrées ou ont été recoupées par de nouvelles excavations. Les remblais les plus tardifs, qui remplissaient deux salles creusées assez profondément dans le substrat, ont livré un mobilier homogène et relativement abondant, comprenant des fragments d'amphore vinaire et de céramiques indigènes datables de la fin du Hème siècle avant J.-C., ainsi que de nombreux éléments lithiques : blocs de grès et fragments de meules en granite. C'est au coeur de ces remblais qu'ont été mises au jour deux nouvelles statuettes, figurant deux personnages en buste. Par le matériau utilisé, leur facture et les traces de chauffe qui sont à l'origine des dégradations visibles, ces sculptures sont très proches de la statuette « à la lyre » précédemment mise au jour sur le même site par Claude Le Potier.



Bilan des recherches 1996 sur le tumulus du Grand Vaucharme à Noyers-sur-Serein (Yonne).

La découverte en surface des labours à l'automne 1994, d'un bracelet de bronze est à l'origine des travaux. Un sondage conduite en Décembre 94 par C. Mordant et B. Poitout a confirmé l'existence d'un monument très arasé mais ce sont les dégagements extensifs de Aôut-Septembre 1995 menés par C. Mordant, B. Poitout et les étudiants de l'Université de Dijon qui ont révélé l'ampleur réelle du tertre.

Ce dernier est construit avec de petites dallettes locales soigneusement disposées en écailles, la campagne 1996 a permis son démontage total, jusqu'à la roche en place constituée de calcaire sublithographique clivé en fines dallettes, d'un faciès identique à celles utilisées pour la mise en place du monument lui-même. Dans son état final, le diamètre du tumulus varie de 16 à 18 m; 2 états principaux déjà observés en 95 ont été confirmés.

La phase ancienne (Ha D1) voit la mise en place progressive autour d'un monument primaire (Tu 5) de 7 petits tertres circulaires de 4 à 5m ou lenticulaires qui recouvrent des inhumations d'adultes et d'enfants. Ces structures initiales s'adossent les unes sur les autres et constituent le massif initial du monument. Sept inhumations (1 à 6, 13) ont livré des bracelets et torques de bronze du Hall. D1, une incinération (inc. 7) disposée à la périphérie du tertre ancien date de la fin du Premier Age du Fer. Dans un second temps, le massif est restructuré et rectifié en un monument circulaire de 12 à 13m de diamètre Une demi-couronne de foyers et d'incinérations s'appuie sur le parement externe de ce monument ancien dans les quadrants Sud-Ouest, Nord-Ouest. Certaines de ces zones rubéfiées peuvent être actuellement considérées comme des ustrinums en place (inc. 9, 10?): d'autres semblent plutôt être des accumulations secondaires de matériaux issus des bûchers de crémation (14, 8). Le mobilier issu de ces incinérations est très modeste: une petite fibule de fer à disque de bronze de La Tène ancienne (inc. 9) mais il assure une très bonne datation de cet état du monument.

Ce noyau central sera ultérieurement rechappé en une phase au cours du Second Age du Fer sans qu'il puisse être possible de préciser cette attribution en l'absence de mobilier ou de structures funéraires conservées. Les zones rubéfiées périphériques repérées en 1995 se sont avérées être plus des traces de rubéfactions du vieux sol sous le tertre "récent" que des incinérations. Un "passe-lacet" en bronze trouvé en 95 et une petite bague en or à jonc filiforme ondulé appartiement probablement à des tombes de la Tène totalement arasées par les labours. Un fragment de fibule en fer incinéré du type de Nauheim, recueilli lui aussi en 1995, pourrait provenir de tombes tardives de La Tène finale.

L'usage de ce tertre s'est donc étalé sur l'essentiel de l'Age du Fer. Sa fondation est attestée dès le Ha D1. Malgré son érosion - il ne mesure plus que 0, 40m au mieux en son centre-, il a livré des structures funéraires originales pour le Premier Age du Fer et un mobilier relativement abondant.

Le 10/10/96 C. Mordant

La porte nord de l'oppidum de Vernon (Eure) : premier bilan

L'enceinte de Vernonnet est située sur la rive droite de la Seine à la confluence de l'Epte et de ce fleuve à la jonction de trois départements : l'Eure, le Val-d'Oise et les Yvelines. A l'ouest, se développe sur la rive gauche de la Seine une vaste terrasse alluviale surlaquelle est installée la ville actuelle de Vernon. Cette vallée se resserre au sud-est au niveau de Port-Villez, et au nord-ouest à St-Pierre-d'Autils au Goulet.

Avec une superficie de près de 78 hectares, le site de Vernon compte parmi les habitats fortifiés les plus étendus de la région. Il est implanté sur la rive droite de la Seine à l'extrémité occidentale d'un éperon calcaire naturellement défendu par des versants abrupts d'une centaine de mètres de dénivelé. Vers l'extérieur, un puissant talus, encore conservé en périphérie du tracé sur une hauteur de 4 m, barre l'accès au plateau sur une longueur de près d'un kilomètre.

Historique de la fouille :

L'oppidum de Vernon fait l'objet depuis 1993 d'une opération de fouille programmée. Consacrées, dans un premier temps, à la compréhension des différentes phases d'édification du rempart principal, ces recherches ont été orientées par la suite vers les systèmes d'accès. La deuxième campagne de fouille au niveau de la porte nord de l'oppidum, avait comme objectif le dégagement des secteurs est et ouest du couloir d'accès, et l'étude des niveaux d'effondrement présents sur la chaussée. Enfin, de nouveaux secteurs de fouille ont été ouverts dans la masse interne du rempart afin d'appréhender son organisation.

Architecture de la porte :

Le type d'aménagement observé au niveau de la porte nord du camp de Mortagne apparaît comme caractéristique des techniques architecturales du monde celtique. Le plan obtenu à l'issue de cette campagne peut être mis en relation avec un système d'entrée du type "Zangentor". La voie d'accès à l'enceinte empruntait un couloir de 26 mètres bordé des deux côtés par les murs de la fortification de type *murus gallicus*. Ce couloir, avec ses 26 mètres de développement, se situe dans la moyenne des portes celtiques connues en Europe.

Ce type de porte se caractérise aussi par l'existence d'un dispositif de fermeture souvent en matériaux périssables. A Vernon, ce dispositif d'entrée est rejeté vers l'extrémité ouest du couloir, vers l'intérieur de l'enceinte. Deux tierces de poteaux ont été mises en évidence dans cette zone, et la découverte d'une fosse circulaire du même type au niveau du retour du parement suggère l'existence d'une troisième tierce parallèle. Ces trois ensembles seraient séparés d'environ deux mètres. Ces vestiges semblent pouvoir être interprétés comme un porche avec, vraisemblablement, un portail à battant. La découverte de clous ayant appartenu à l'un des battants de la porte pourrait indiquer l'emplacement de ceux-ci. Ces clous ont été mis au jour un peu partout sur la chaussée mais avec une zone de concentration entre la tierce B et la limite de fouille à l'ouest. Il est donc vraisemblable que les ventaux s'appuyaient sur l'une de ces rangées.

Les éléments dont on dispose pour l'étude de la structure interne du rempart sont assez ténus. Èn effet, en l'absence de bois calciné, ou de bandes fossiles à l'emplacement du passage des poutres, l'analyse de l'agencement des matériaux de l'ensemble du rempart paraît seule en mesure d'apporter des informations sur l'organisation de la zone interne. L'ouverture de deux secteurs de fouille à l'intérieur du rempart a révélé un très faible degré d'organisation des niveaux constituant le remplissage interne. A l'exception de la zone directement à l'arrière du rempart, où est apparu en plusieurs endroits un amas de silex, large d'environ un mètre pris dans une matrice argileuse, aucune organisation particulière des matériaux n'a pu être mise en évidence. Les niveaux de remplissage sont constitués principalement de sédiments sableux mêlés d'argile.

A la vue de ces données, seules les poutres transversales reliées au parement externe peuvent être appréhendées. La mise au jour de fiches métalliques découvertes en place au niveau de ce parement nous renseigne sur l'implantation de ces poutres transversales. Les intervalles entre ces poutres transversales apparaissent assez réguliers, ils se situent autour de 1, 50 m. L'absence de trace interdit d'évaluer leur diamètre. Cependant, la qualité de mise en oeuvre des blocs constituant la première assise permet toutefois d'observer que la largeur de ces passages de poutre oscille entre 0, 30 m et 0,40 m.

Concernant la mise en oeuvre de l'appareil, un certain nombre de caractéristiques peuvent être soulignées; il s'agit d'une construction en pierres sèches liées à l'argile, les blocs sont souvent placés en délit, les parements sont peu enfoncés dans le corps de la construction. L'aspect visuel semble ici avoir été privilégié. Toutefois, il faut souligner que la présence d'une grille de bois dans la masse du rempart, solidaire à ce parement, donne une grande résistance à l'ensemble malgré cette disposition. Les quelques pierres comportant des encoches peuvent correspondre à des dispositifs de calages de bois (loge de poutre?), ou de pierres à la manière de certains appareils stéréotomiques. Au total, il s'agit donc d'une maçonnerie très cohérente dans sa structure, basée sur la statique. Sa solidité semble réelle et cela malgré l'absence de mortier.

Les blocs qui constituent ce parement présentent, dans la plupart des cas, des contours réguliers. L'aspect «surfacé» de certains blocs parallélèpipédiques suggère un traitement particulier. Des traces régulières sont repérables sur de nombreuses pierres, aucun outil de tailleur de pierre telles qu'on les rencontre à l'époque gallo-romaine n'est cependant identifiable. Il s'agit essentiellement de traces de 3 à 4 cm se présentant sous la forme de sillons parallèles, ces traces ont généralement la même orientation. L'ensemble pourrait faire penser à un burin.

La zone extra muros:

Une zone comportant des plaques d'argiles rubéfiées, des scories et de nombreux charbons de bois a été mise en évidence à l'extrémité orientale du couloir d'accès à l'enceinte, au niveau de la plate-forme située entre le fossé et le rempart. Une zone charbonneuse, de petite dimension est apparue au pied du parement sud, mais l'essentiel est concentré au pied du parement externe en bordure de la zone de fouille. L'ensemble est recouvert par un niveau d'éboulis d'environ 0, 50 m d'épaisseur pris dans une matrice argileuse de couleur orange à rouge.

Les concentrations charbonneuses se présentent sous la forme de couronnes d'une trentaine de centimètres de diamètre. Les profondeurs observées dépendent du niveau d'arasement, mais se situent pour les cas observés entre 0, 50 et 0, 15 m. La structure la plus arasée est implantée au niveau du couloir d'accès à l'enceinte sur le bord nord. De profil concave, ces structures ont un remplissage associant des charbons de bois de petit format, des scories, quelques battitures de fer en paillettes, et des nodules de terre cuite.

Au total, il faut souligner qu'aucune structuration particulière de l'espace dans lequel ont été mis au jour ces vestiges ne peut être mise en évidence. Les coupes stratigraphiques réalisées dans la zone la plus à l'est révèlent leur extension vers le fossé externe, ce qui nuit à la compréhension de l'organisation générale de cette zone située au pied de la fortification. Des analyses micromorphologiques réalisées sur une dizaine d'échantillons devraient permettre, à terme, d'apporter des informations sur l'organisation des zones charbonneuses et des amas d'argile oxydés. Ces analyses devraient être à même de déterminer si ces structures ont subi l'action du feu, et quelle a été leur évolution. Dans l'état des données, l'on ne peut affirmer que ces structures correspondent à des vidanges de foyer, ou à de petites unités de combustion, de type forge.

Le mobilier découvert sur la chaussée : synthèse

De nombreux objets ont été mis au jour lors de cette campagne de fouille, dans les niveaux d'éboulis, ou directement au contact de la chaussée. Le matériel céramique est rare, on compte seulement quelques tessons de céramiques non-tournées, quelques fragment d'amphore italique. Concernant le métal, le fer est majoritairement représenté sous la forme de clous de typologie variée, et de fragments indéterminés. Pour le bronze, il s'agit essentiellement de fragments de tôles fines de petites tailles, de quelques rivets, de fragments de gouttières, et d'un objet en forme de cupule de quelques centimètres de diamètre. Un petit lot de monnaies gauloises, frappées ou coulées est également à mentionner, il est en cours d'étude.

Le mobilier découvert se caractérise donc par un fort degré de fragmentation, les pièces complètes sont rares voire inexistantes. Il semble qu'un tri ait été effectué parmi les objets laissés sur cette chaussée, les éléments réutilisables ont été récupérés et il ne subsiste que des fragments d'objets de forme plate qui ont pu disparaître dans les niveaux supérieurs de la chaussée. Parmi les objets reposant sur la voie antique, on remarque de nombreuses pièces d'armement : fragments d'épées, de fourreau, de lance et de cotte de mailles. L'abandon de ces armes au niveau d'un des accès à l'oppidum semblerait privilégier le rôle défensif du site et évoquer une situation de conflit. Des fragments de lames et de fourreau brisé évoquent aussi les rituels de mutilation d'armes rencontrées dans certains sanctuaires gaulois.

Les possibilités de datation de ce matériel définissent un horizon à la charnière de La Tène D1 et de La Tène D2 (épée à croisière campaniforme, fourreau à échelle, talon de lance à douille, bronze frappé, potin...). Il faudra attendre toutefois l'achêvement de la fouille sur cette porte, et une étude globale du mobilier découvert à cette occasion, pour proposer une chronologie de la mise en place de cette porte monumentale puis de son abandon.

Thierry DECHEZLEPRETRE

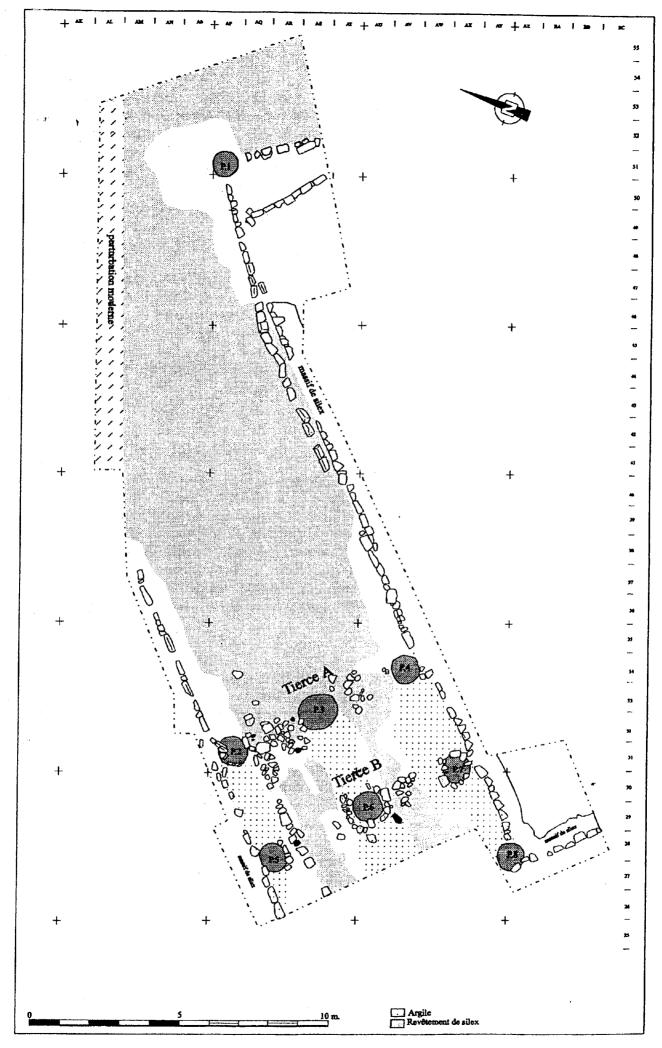


Fig.1 - Camp de Mortagne, Vernon (Eure) ; plan général de la porte nord

LE VILLAGE GAULOIS D'ACY-ROMANCE et le SANCTUAIRE DE NANTEUIL-SUR-AISNE (Ardennes)

Bernard LAMBOT*

La huitième année de fouille (depuis 5 ans en fouille programmée), du village gaulois d'Acy-Romance a changé la perception que nous avions de l'organisation spatiale. Il ressort que si la conception de l'habitat est basée sur le centre communautaire et cultuel étudié en 1995, la partition de l'espace est rigoureuse. L'étude d'une grande travée de constructions bordées de silos met en évidence un découpage en vastes parcelles quadrangulaires. Les unités d'habitat semblent limitées par des palissades dont ne subsistent que certains poteaux, les plus profonds. Des couples de poteaux marquent des passages, genre de portes d'1,50 m de large, mettant en relation les cours et les espaces habités.

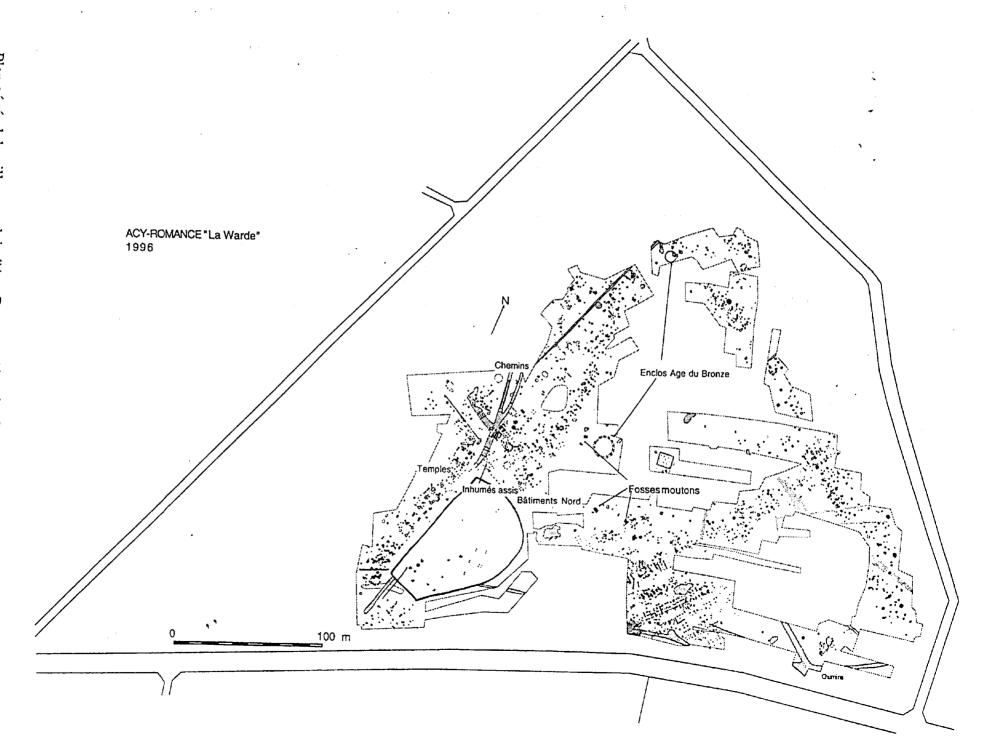
Il apparait que la période principale d'occupation couvre la fin de LT C2 et tout LT D1. Au milieu du 1cr siècle avant J.-C. le village périclite rapidement et au début de notre ère ne subsistent que quelques maisons. Le mobilier recueilli est abondant. Avant toute étude fine il est déjà possible de dire qu'il n'apportera pas de bouleversement dans la chronologie relative que nous avons publiée. Par contre le corpus céramique est enrichi par des rejets de maisons incendiées. C'est dans deux de ces silos à comblement cendreux qu'ont été découverts plusieurs fragments de chêne suffisamment importants et bien conservés pour fournir des datations dendrochronologiques. Le mobilier associé étant datable du début de l'habitat, de la seconde phase de notre chronologie relative, ces datations seront de première importance d'autant que celle qui nous a déja été communiquée indique les années 180 avant J.-C (Besançon, C. Lavier). La maison correspondant à ces silos a été reconstruite et il est fort probable que ce sont des restes de la première charpente incendiée qui ont été balancés. A proximité un autre silo a livré deux fibules plus anciennes, marquant la phase initiale d'installation.

La découverte de deux autres fosses comblées partiellement de restes de moutons permet d'évoquer l'existence de banquets. Il est à noter également le grand nombre de meules, catilus et métas, parfois complètes ainsi qu'un nombre éloquent de poids de tisserand en calcaire et quelques uns en argile. La trouvaille d'un fragment de petit torque en or, le tiers environ, dont l'extrémité a été perçée d'un clou pourrait laisser imaginer qu'il était fixé sur un support de bois, statue par exemple.

Dans le même temps nous avons conduit une évaluation sur le sanctuaire gaulois et gallo-romain de Nanteuil-sur-Aisne, à 1500 m du village d'Acy-Romance. Trois secteurs ont été étudiés. Le premier a été implanté sur le petit fanum d'angle jouxtant la galerie facade du grand temple. Des armes, épées, umbos de boucliers, fer de lance, fourreaux sont agencés entre elles et dessinent l'angle d'une figure quadrangulaire. Il s'agit d'un sol de LT D1 parfaitement conservé (des fragments de fourreaux sont de la fin de LT C2). Un autre sol, à quinze centimètres sous le décapage a été observé à quelques mètres au sud. La galerie fortement bouleversée par des recherches dans les années 58/60 n'a pas été étudiée.

Le deuxième secteur a été implanté sur le grand fossé périphérique du sanctuaire afin de tenter d'obtenir des indices chronologiques. Ce fossé est en fait doublé intérieurement d'un autre fossé moins important, fort arasé, et d'une palissade. Le grand fossé extérieur reprend le tracé d'un fossé initial, vraisemblablement contemporain du fossé intérieur. Il a été recreusé à deux reprises. Un comblement médian est daté de la seconde moitié du 2ème siècle après J.-C, le remplissage supérieur est daté des années 360-380 (plus de 70 monnaies). Le fossé intérieur n'a livré en surface que quelques rouelles de plomb et un petit fragment de sigillé. Une fosse renfermait deux moules pour fausses monnaies de Septime Sévère, une autre du mobilier céramique de la seconde moitié du 2ème siècle et une grande fosse fouillée très partiellement des résidus et de minuscules perles en verre bleu.

La découverte la plus déconcertante a été faite dans un silo, à l'extérieur de l'enceinte périphérique, à l'Ouest. Deux squelettes sans tête, dont l'un décapité avec certitude, surmontaient les restes en connexions partielles d'un cheval. La mandibule du décapité gisait à hauteur de la jambe gauche. Les cervicales et l'os hyoïde s'y trouvaient associés. Les quelques tessons associés sont anciens, peut-être de La Tène ancienne, mais leur usure suggèrent qu'ils étaient mélés à la terre de comblement surmontant en cône le cheval.



Plan général du village gaulois d'Acy-Romance (état des fouilles 1996)

VERDUN-SUR-LE DOUBS "LE PETIT-CHAUVORT" RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE 1996

La fouille de l'habitat du Petit-Chauvort s'intègre dans un programme de recherche dirigé par A. Daubigney, professeur à l'Université de Franche-Comté (U.M.R. 9946, 6565 Laboratoire de Chrono-écologie), portant sur la Basse Vallée du Doubs et visant à appréhender les modalités de structuration des territoires dans cette zone archéologique sensible située à la charnière de la Bourgogne et de la Franche-Comté, durant la Protohistoire.

Au sein des habitats gaulois du val de Saône, le site du Petit-Chauvort occupe une place particulière en raison de sa création précoce et de son occupation longue (IVème - ler s. av. n. è.), mais aussi de la densité et de la diversité des vestiges matériels mis au jour dans les fouilles restreintes effectuées par Antonin Guillot vers 1970. La présence d'importations céramiques du IVème - Illème s. dans le matériel des fouilles anciennes apparaît comme un fait d'une importance majeure pour l'étude des échanges sud - nord au cours du deuxième Age du Fer, en Bourgogne et plus largement dans l'est de la France. Le site, dont l'étendue exacte n'est pas connue, affecte semble-t-il la forme d'une bande de plus de 200m de long par 100m de large, dont l'axe serait une voie orientée nord-sud menant au gué de Chauvort.

La campagne de 1996 visait à évaluer le potentiel stratigraphique du gisement ainsi que la densité et la nature précise des structures d'habitats conservées. Deux sondages ont été implantés, l'un, de taille limitée, dans la partie la plus haute du terrain, où avaient déjà été réalisés les fouilles anciennes, l'autre, plus étendu, dans une zone déclive à quelque distance au sud du précèdent, où une prospection magnétique de 1971 avait décelé diverses d'anomalies. Les sondages effectués en 1996 ont montré que la couche archéologique gauloise était à peu près horizontale tandis que l'épaisseur des sédiments la recouvrant diminuait notablement du nord vers le sud, si bien qu'on peut s'attendre à une érosion importante de la partie sud du gisement, la partie nord apparaissant au contraire comme la mieux préservée.

Le premier sondage a révélé, sous une épaisse couche de sédiments quasiment stériles, la présence d'une vaste structure d'habitat excavée, de plan rectangulaire ou quadrangulaire, à fond plat. Cette structure a été remblayée avec un sédiment riche en matière organique et en matériel détritique (céramique, faune, auxquels s'ajoutent quelques objets fragmentés en fer et en métal cuivreux). Le matériel exhumé forme un lot très homogène, caractéristique de La Tène D1.

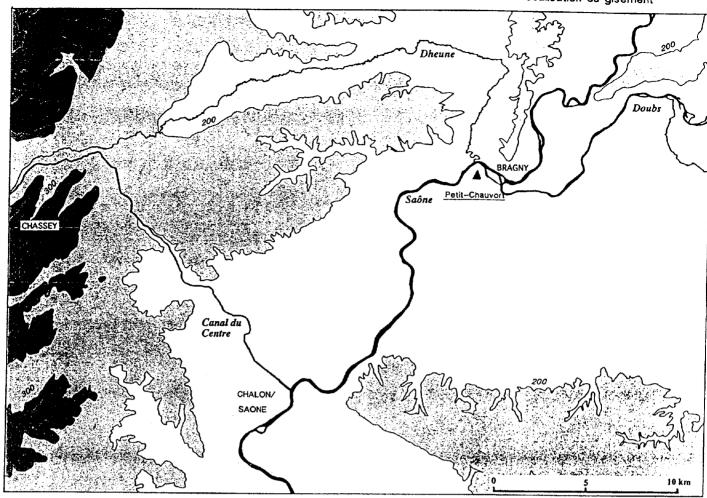
Le second sondage, de plus grandes dimensions (12m par 8m) a permis de mettre au jour une série de structures excavées (fosses de formes et de tailles variées, trous de poteaux, silos) associées à un niveau d'occupation caractérisé par la présence de matériel archéologique très fragmenté. Dans la partie est du décapage, ce niveau d'occupation devenait plus épais et cédait la place à un véritable sol d'habitat, sous la forme d'un épandage très dense de tessons d'amphores, de fragments de céramiques diverses et de restes de faune.

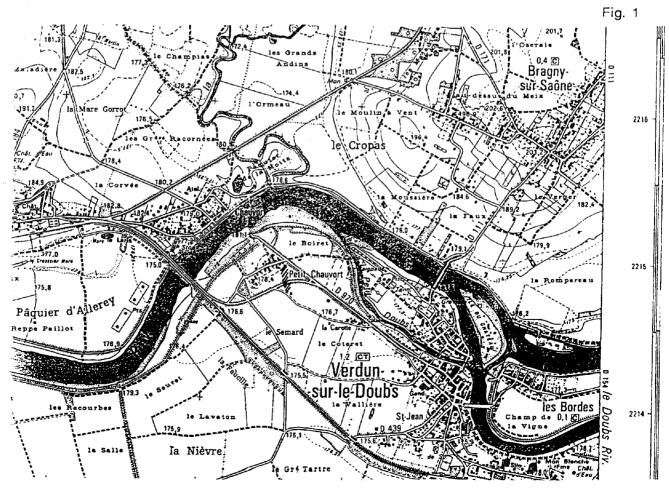
Le matériel livré par ces fosses (parfois peu fragmenté) forme, avec celui de la couche d'occupation présente dans tout le sondage, un ensemble remarquablement homogène. Outre un lot particulièrement conséquent de céramique indigène caractéristique du faciès Chalonnais-Verdunois, de fragments d'amphores italiques (type Dr 1A) et de vaisselle importée à vernis noir (campanienne A), on notera la présence d'une série assez nombreuse de monnaies (une dizaine de potins des types "à la grosse tête" - Gruel-Geiser A1 à A6 - et LT 2935, quatre monnaies de Marseille - oboles et drachmes légères-) et de fibules en bronze et en fer (fibules filiformes en fer, fibules de Nauheim en bronze), auxquels s'ajoutent quelques fragments de parures en verre (perles annulaires, bracelets) ainsi que des éléments de harnachement et d'outillage en fer.

Le matériel recueilli dans les deux sondages constitue un ensemble tout à fait cohérent, caractéristique d'un horizon La Tène D1 déjà bien formé (dernier tiers Ilème-tout début du ler s. av. n. è.). L'intérêt de cet ensemble est d'offrir, en association stricte, des objets métalliques (qui servent de fondement à la périodisation de La Tène), des céramiques importées et des céramiques locales. On dispose donc là d'un ensemble de premier ordre pour étudier la culture matérielle du début de La Tène finale, en Val-de-Saône. L'objectif en 1997 sera de compléter la documentation acquise en 1996 en recherchant les niveaux et structures correspondant à la phase ancienne d'occupation du site (IIIème s. début IIème s. av. n. è.), ceci dans la perspective d'établir un référentiel typo-chronologique couvrant la plus grande partie du deuxième Age du Fer.

> Philippe Barral (U.M.R. 6565 - Laboratoire de Chrono-écologie Université de Franche - Courté)

localisation du gisement





AFEAF, Paris, 8 février 1997

Deux tumuli en cours de fouille dans le canton de Fribourg

L'Age du Bronze ainsi que le premier Age du Fer connaissent des heures fastes en terre fribourgeoise, avantageusement située sur le piémont des Préalpes et aux avant-postes du Plateau Suisse, notamment en Gruyère.

Suite à des sondages entrepris respectivement en 1994 et au printemps 1995, une première campagne de fouille de sauvetage s'est déroulée dans la région bulloise durant les mois d'août, septembre et octobre 1995. La fouille du tertre sis à une altitude de 749 m a été précédée d'une série de mesures altimétriques qui permettront de restituer la topographie originelle du tumulus de la Condémine.

Les investigations ont confirmé la présence d'une structure tumulaire du site et de dégager un tertre de 18 mètres de diamètre, comportant au moins une couronne aménagée, large de 90 cm en moyenne. L'analyse du matériel lithique ayant servi à la construction du tumulus a été entamée par Chr. Flückiger à la fin de la campagne de 1995 et sera poursuivie; celui-ci se compose essentiellement de calcaires, de molasses et de quartzites. Nous avons pu constater que le matériel lithique utilisé sur le quadrant SE comportent un fort pourcentage de galets fracturés et rubéfiés parmi lesquels on trouve de nombreux blocs de silex et de molasse. Les constructeurs du tumulus ont utilisé dans le quadrant SW une meule (néolithique ?) en remploi.

Pour des raisons topographiques évidentes (pendage du terrain), c'est dans la moitié sud du tumulus que l'état de conservation de la structure empierrée est le meilleur. Dans la moitié méridionale, seules quelques pierres du noyaux étaient encore en place lors de la fouille alors qu'elles formaient un amas plus homogène dans les secteurs NW et NE; c'est dans ce dernier que la structure semble avoir été le plus perturbée et la campagne de 1996 portera en priorité sur cet endroit, afin de vérifier si ces pierres ne constituent qu'un rejet d'éléments du noyau du tumulus ou s'il s'agit d'un réel aménagement.

Parmi le matériel recueilli dans le périmètre du tumulus, signalons notamment des tessons de céramique tel un bord de coupelle, une panse avec cordon saillant portant des impressions digitées et un rivet en bronze - appartenant à un récipient type situle ou ciste ou à une arme (poignard ?) ainsi que quarantaine de pièces lithiques (silex), parmi lesquels on dénombre de nombreux éclats de petites dimensions, quelques pièces retouchées, plusieurs nuclei attestant une activité de débitage sur le site ou dans ses environs. Etant donné le caractère atypique des outils recensés, seule la dimension de certaines pièces rapproche ce matériel des séries attestées dans la région durant le Mésolithique.

Les analyses C14 effectuées par le Tandemlaboratoriet de l'université d'Uppsala sur des échantillons prélevés dans une zone charbonneuse du quadrant SW calent la structure tumulaire entre 1262 et 854 BP, c'est-à-dire dans la période de transition entre le Bronze final et le Hallstatt ancien (Ha A-B.

A 5 mètres au NE de la couronne du tumulus ont été dégagés les restes d'une incinération avec une urne de céramique dont la panse est ornée d'impressions digitées verticales. Grâce aux résultats des analyses anthropologiques, (Anthropologisches Institut d'Aesch, Bruno Kaufmann), il a été possible de déterminer qu'il s'agit vraisemblablement des restes d'une femme âgée de 40 à 45 ans; aux restes humains étaient mêlés les esquilles calcinées de trois mâchoires inférieures et d'un radius de porc. La typologie de l'urne nous permet de dater au Bronze final cette sépulture, vraisemblablement plus ancienne que le tertre lui-même.

Directement en relation avec l'urne a été découvert un objet bronze fragmentaire,

dont l'identification et la fonction posent problème.

Le chantier a été recouvert de fin gravier pendant un an et demi, puisque la poursuite de la fouille était conditionnée par la mise sur pied sur le site même d'un comptoir, fête commerciale et artisanale de la région. En octobre de cette année, nous achèverons la campagne commencée en juin et présenterons au public bullois l'archéologie en fouillant en direct le dernier quadrant du tumulus et en proposant diverses animations dont une animation virtuelle sur CD ROM montrant la construction d'un tumulus et une borne interactive grâce à laquelle le visiteur pourra s'informer sur sa commune et les découvertes qui y ont été faites à nos

A propos des structures tumulaires des environs

Les tertres à couronne de pierres sont fréquents sur le Plateau suisse durant le Hallstatt (Subingen, Seon Niederholz, Ruttenen-Kreuzen, Bannwil-Rüchihölzli) ainsi qu'en France voisine, dans les tertres de la Chaux d'Arlier récemment présentés par Pierre Bichet et Jacques-Pierre Millotte (Bulle, La Rivière-Drugeon, Dompierre-les-Tilleuls). L'espace sacré formé par le tumulus est souvent limité par une couronne de pierres ou une série de trous de poteau qui pourraient être une limite au tabou de la mort ou plus prosaïquement un élément de statique destiné à contenir la poussée provoquée par la masse des pierres du tertre, voire un vestige d'une palissade.

La construction et l'aménagement des tumuli peuvent être complexes et variés dans une même nécropole, comme l'a montré notamment la fouille du Niederholz à Seon (AG), avec ses tertres "simples" à couronne et ses structures à chambre funéraire. En région fribourgeoise, nous constatons toutefois une certaine similitude dans la

typologie des tertres.

En guise de comparaison rapide au tertre de Bulle/Condémine - ce n'est pas l'objet de cette brève présentation de dresser un catalogue complet des types de tumuli-, voici trois tertres fouillés récemment qui illustrent cette parenté.

Farvagny/Gros Dévin tumulus à noyau de pierres et couronne: la partie centrale a été perturbée par de grands sapins. Le matériel céramique, décevant et rare, nous situe à l'Age du Bronze ou à l'Age du Fer, sans plus de précision. Du noyau provient un bracelet en aphanite à section en D, qui trouve des parallèles dans l'habitat alpin de Brig-Glis (Ha final). Le noyau formait une une structure circulaire régulière de 9 m de diam. délimitée par de gros blocs formant une couronne; à l'origine on avait un noyau de pierres central, disposées régulièrement sur deux assises, sur un sol relativement plat. Une tombe à incinération avait été fouillée, à env. 9,50 m du centre du tumulus.

Matran/Le Perru (tumulus 2)

Couronne de blocs dressés, formant un cercle de 24 m de diamètre; au centre, un anneau de galets serrés aménagés sur un mètre de largeur forme une couronne de 15 m de diamètre, dans laquelle a été identifiée une structure allongée en pierres (5 m x 2 m), probablement la tombe centrale, malheureusement pillée à une époque indéterminée. Il s'agissait vraisemblablement d'une inhumation dont les os auraient été fusés par la forte teneur en acidité du sol et par les nitrates contenues dans les engrais chimiques utilisés dans l'agriculture. Entre l'anneau de pierres dressées et cette première couronne intérieure, une autre couronne semble se dessiner. Le matériel -une tête d'épingle, un fragment de "torque" avec lien végétal, petits tessons de céramique grossière nous situe au Bz final-Ha C.

Schmitten/Schällenberg, tumulus au noyau de pierres de 10 m de diamètre, avec couronne de 1 m de largeur formant un anneau de 15 m de diam.; vers le centre, grand bloc erratique; couche charbonneuse sous la première couche de pierres, mais malheureusément aucun objet trouvé à l'occasion de ces fouilles de 1971.

Grandvillard/La Porta

Situé à une altitude de 744 m dans la Haute Vallée de la Sarine, le tumulus, découvert à l'occasion d'une prospection en juin 1996 et dont le quart environ à été détruit par le front d'exploitation d'une gravière a livré un fragment de bracelet de lignite, quelques tessons de céramique et des esquilles d'os. L'intervention de sauvetage qui s'ensuivit en juin 1996 avait pour but de dégager, sur une surface restreinte d'environ 60 m², l'empierrement directement menacé par l'effondrement du profil de la gravière. Elle a révélé sur une longueur de 13 m une structure empierrée reposant sur un gravier fin entremêlé de quelques lentilles de limon; celle-ci est composée d'un noyau compact de pierres de moyen module, tandis qu'est apparue sur la frange est de la structure une organisation de blocs plus grands qui pourraient appartenir à une couronne. Le substrat graveleux sur lequel reposent les deux couches de galets est interrompu dans la partie centrale dégagée (m. 6,5-8,5). La présence de ce dérangement, de même que la relation entre la structure mise au jour et une notice historique faisant mention de dix squelettes dégagés vers 1858 sur ce lieudit, trouveront sans doute une explication grâce aux prochaines investigations qui seront entreprises sur le site. Parmi les pierres du noyau central a été trouvé un élément de parure métallique, vraisemblablement une boucle d'oreille d'un diamètre intérieur d'env. 6 cm en bronze, tandis qu'un dépôt d'os calcinés dans la bordure est de l'empierrement a pu être documenté; un seul bord de récipient ouvert (écuelle) est digne d'être mentionné parmi la quarantaine de petits fragments céramiques recueillis.

L'analyse du dépôt d'esquilles calcinées a révélé qu'il s'agissait des restes de crâne, de doigts et des dents d'une femme âgé de 35 à 45 ans, dont le cadavre a subi une action très inégale du feu sur le bûcher, vraisemblablement à cause de l'influence des vents. De cinq endroits différents proviennent des restes humains non brûlés dont les caractéristiques sont plutôt masculines. Selon l'anthropologue,

nous sommes de toute façon en présence de deux personnes différentes.

Des prélèvements anthracologiques ont également été effectués et permettront san doute de préciser la datation du site qui pour l'heure est exclusivement

archéologique.

La présence d'une bracelet en lignite (sapropélite) n'étonne nullement puisque c'est le type d'anneau de bras le plus fréquent de la parure fribourgeoise dans les sépultures datées du Hallstatt ancien et répandu jusqu'à La Tène ancienne.

La boucle d'oreille est, elle, d'un type beaucoup moins courant dans nos contrées, bien que ce type soit présent au sud des Alpes, comme dans la tombe féminine C 13 de la nécropole laténienne de Solduno dans le canton du Tessin (peut-être LT C1), par exemple. Un anneau semblable, mais fermé celui-là était associé à une fibule a sanguisuga dans une tombe d'une autre nécropole tessinoise, à Ligornetto.

L'association dans la parure féminine d'un bracelet en lignite et d'une boucle d'oreille se retrouve, pour le canton de Fribourg, par exemple à Cordast (deux brassards et deux boucles d'oreille), tumulus VI (Ha D 1) ainsi que dans un tertre

de Valangin (canton de Neuchâtel).

Le Bronze final en Gruyère

C'est la période ancienne de l'Age du Bronze qui est pour le moment la mieux attestée en Gruyère, notamment dans cette partie reculée que l'on nomme la Haute Gruyère (Intyamon), qui relie, via le Gessenay le Plateau suisse à la vallée du Rhône. En effet, sur les gisements répertoriés, il s'agit surtout de tombes, (Enney, Villars-sous-Mont, Broc); l'on note aussi la présence d'un dépôt de trois torques à extrémités enroulées sur les contreforts du Mont d'Afflon à Enney, sans parler des anciennes trouvailles isolées de hache ou de faucille. Pour ce qui est du Bronze final, nous mentionnerons les deux découvertes les plus intéressantes réalisées ces dernières années dans le district de la Gruyère. Il s'agit d'une part du site de Marsens/En Barras. A l'occasion des fouilles

entreprises lors de la construction de la route nationale 12 (RN12) en Gruyère, on observa sous les fondations des constructions du vicus gallo-romain, des traces d'incinération de l'Age du Bronze perforées, pour la plupart par les structures postérieures. Une seule urne a été préservée de la destruction: placée dans une fosse où étaient déposés les restes de l'incinération. A l'intérieur, le mobilier comportant notamment des fragments de feuilles d'or décorées au repoussé, un couteau et un anneau en bronze était mélangé aux restes de la crémation. La forme de l'urne dont l'épaule marquée est ornée d'un cordon digité, celle du couteau et de l'épingle nous ramènent aux phases de Mels-Rixheim et de Binningen, période des

"Champs d'Urnes", c-à-d au Bz final II a.

Nous mentionnerons pour terminer le site prometteur de **Vuadens/Le Briez**, site, oblitéré lui aussi par les fondations de l'hypocauste d'une villa gallo-romaine, a livré les vestiges de trois incinérations du Bronze final dont l'une était organisée au-dessus d'une couche cendreuse, l'aire de crémation; cet ensemble (tombes 1-3), dégagé en 1973, comportait 15 récipients de terre cuite parmi lesquels on dénombre des coupelles, une cruche, des jattes, des écuelles et quatre urnes. Plusieurs objets en bronze avaient été soumis au feu et sont partiellement fondus, donc non- identifiables, hormis un couteau à soie plate sans perforation de fixation, muni d'une pointe à double tranchant, un crochet de ceinture et trois perles d'ambre.

L'une des céramiques les plus remarquables de Vuadens (tombe 1) est sans conteste une coupelle avec applications d'étain et décor "a stampiglia", datée à la phase de Mels-Rixheim connue en France de l'Est, sur le Plateau Suisse et en Allemagne du sud, début Bz final (II a). Cf aussi formes typiques de la civilisation de

Golasecca et décor d'étain.

Gageons que les sondages de cette année vont nous permettre de mieux cerner encore les établissements et manifestations protohistoriques de la Gruyère et, par là, de mettre en lumière le rôle important qu'a joué cette région durant le Bz final ainsi que la pénétration des groupes de Rixheim (Vuadens) et de Binningen (Marsens) dans les phases anciennes du Bz final.

Carmen Buchiller Service archéologique cantonal Fribourg Suisse

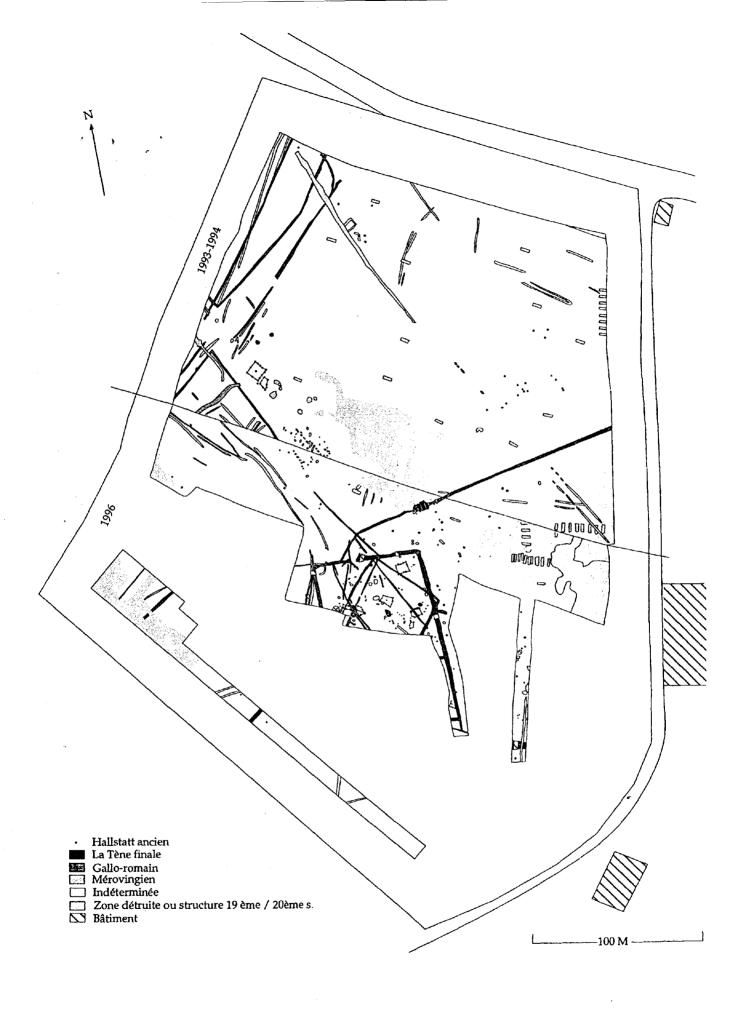
BRAINE "LA GRANGE DES MOINES"

Le site de Braine "la Grange des Moines" connu depuis 1977 par les prospections aériennes de Michel Boureux a déjà fait l'objet de deux campagnes de fouille en 1993 et 1994. Cette année 1996, il a fait l'objet d'une évaluation sur une surface de 5 ha où la moitié de la surface a été décapée. Ce décapage a permis de mettre au jour une série d'enclos fossoyés repérés en photos aériennes. On distingue ainsi 3 enclos. Le premier de grande taille offre un large fossé de 1,50 m à 2,50 m suivant les secteurs et profond de 0,60 m en moyenne. Seuls deux segments du fossé ont été décapés. Les sondages réalisés dans ces deux segments ont livré une quantité non négligeable de céramique, d'amphore et d'ossements d'animaux, complétés par des fragments de meules, d'outils agricoles et des scories. Une coupe révèle la présence de poteaux dans la partie centrale du remplissage, palissade invisible en surface. Une petite partie de la surface interne a permis de mettre au jour quelques bâtiments sur poteaux, des fosses et un puits appareillé en pierre. Un grand fossé rectiligne vient se brancher directement sur cet enclos principal par un système de passage en antenne. Ce fossé qui avait déjà fait l'objet d'une fouille intégrale sur la partie décapée en 1994 avait livré une grande quantité de mobilier archéologique et, en particulier, des dépôts de crânes de boeufs et de chevaux régulièrement disposés. Les derniers mètres du fossé mis au jour en 1996 ont été coupés en un endroit précis par une série de trois grandes fosses qui présentent la particularité de posséder les mêmes rituels de dépôts de crânes de boeufs que ceux du fossé. Le mobilier céramique est, lui, plus récent. Nous somme donc en présence d'une structure dont l'occupation s'étale sur plusieurs dizaines d'années avec le respect de certains rituels existants.

Le deuxième enclos, moins grand, se superpose au premier mais son orientation est légèrement différente. Un troisième enclos, de dimension plus importante (surface enclose), se distingue à l'ouest du site et se superpose légèrement à l'ensemble précédemment décrit ; il a livré pour le moment très peu de mobilier.

L'occupation principale correspond à La Tène D1 et au début de La Tène D2 sans qu'il soit possible dans l'état actuel de l'avancement des fouilles de mettre en relation chronologique les trois enclos. A cette occupation principale, s'ajoute quelques structures isolées de La Tène ancienne. Nous sommes en présence d'un site important de La Tène D1-D2 comme la taille de l'enclos et la richesse des structures le laisse présumer.

Ginette AUXIETTE (AFAN, ERA 12 du CNRS) Sophie DESENNE (AFAN, ERA 12 du CNRS) Claudine POMMEPUY (SRA Picardie, ERA 12 du CNRS)



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFEAF 1996/1997

NOM Prénom	Fonction	fin de	Prof.
		mandat	
COLLET Sylvain	Trésorier	1998	AFAN
COLLIS John	and the second s	1999	Univ.
DAUBIGNEY Alain	Président	1998	Univ.
DUNNING Cynthia		1998	Musées
DUVAL Alain		1998	DRAC
FLOUEST Jean-Loup	Vice-	1997	Musées
	Président		
GRUAT Philippe		1999	Collect.
LAMBOT Bernard		1999	Bénév.
LE BIHAN Jean-Paul		1997	Collect.
LOURDAUX Sylvie	Secrétaire	1999	Musées
	adjointe		Collect.
MENIEL Patrice	Trésorier	1997	CNRS
	adjoint		
PION Patrick		1999	SDA
RAPIN André		1997	CNRS
LAMBERT Marie-	Secrétaire	1997	Musées
Jeanne	général		Collect.
SOYER Claire		1997	SDA
VAGINAY Michel		1998	SDA
VERGER Stéphane	Chargé du	1999	Univ.
-	suivi des		
	publications		
VILLARD Anne		1998	SDA

$\overline{\mathbf{N}}$	ILLOTTE Jacques-	Président	
P	ierre	d'Honneur	

SOMMAIRE

Le Mot du Président	p. 1
Programme de la journée d'information du 8/2/1997	p. 2
L. Olivier La nécropole de tumulus à tombes à char de Diarville "Devant Giblot" (Meurthe-et-Moselle) : résultats de la campagne de fouille programmée 1996	p. 3
I. Le Goff, H. Guillot Une approche de la pratique de l'incinération à la fin de l'Age du Fer : la quantité des vestiges osseux comme élément significatif d'une culture.	p. 6
F. Malrain, D. Maréchal, E. Pinard Les occupations du site de Longueil-Sainte- Marie "Le Vivier des Grès" (Oise)	p. 10
JP. Le Bihan Nouveaux vestiges de l'Age du Fer sur le site de Mez-Notariou à Ouessant (Finistère)	p. 16
JP. Le Bihan La ferme de La Tène finale des Hauts-de-Penvillers à Quimper (Finistère)	p. 19
J. Gomez de Soto Nécropole/sanctuaire de l'Age du Fer avec puits funéraire de Ribérolles à Rivières (Charente)	p. 22
Ph. Gruat L'enceinte protohistorique de rebord de plateau du Puech de Mus à Ste- Eulalie-sur-Cernon (Aveyron) : premiers résultats	p. 25
Y. Ménez Le Camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor).	p. 28
C. Mordant Bilan des recherches 1996 sur le tumulus du Grand Vaucharme à Noyers-sur-Serein (Yonne)	p. 30
T. Dechezleprêtre La porte Nord de l'Oppidum de Vernon (Eure) : premier bilan	p. 31
B. Lambot Le village gaulois d'Acy-Romance et le sanctuaire de Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes)	p. 35
P. Barral Verduns-sur-le-Doubs "Le Petit Chauvort": résultats de la campagne 1996	p. 37
C. Buchiler Deux tumuli en cours de fouille dans le Canton de Fribourg	p. 39
G. Auxiette, S. Desenne, C. Pommepuy Braine "La Grange des Moines" (Aisne)	p. 43
Conseil d'Administration de l'AFEAF 1996/1997	p. 45